

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 9 juillet 2014 à 9 h 30
« Carrières précaires, carrières incomplètes et retraite »

Document N°9
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

L'emploi à temps partiel dans les parcours professionnels des femmes

Note DARES, Karine Briard et Oana Calavrezo

L'emploi à temps partiel dans les parcours professionnels des femmes

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une problématique large de meilleure connaissance des trajectoires professionnelles des femmes. De façon liée, elle doit permettre d'avancer sur les **disparités entre femmes et hommes en termes de retraite**, lesquelles ont fait l'objet d'une attention particulière lors de la dernière réforme des retraites et feront désormais l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du rapport annuel du COR, publié chaque année en juin.

Les femmes sont surreprésentées dans les emplois à temps partiel. En 2012, 30 % des femmes ayant un emploi travaillent à temps partiel contre 7 % des hommes et 80 % des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes. Cette condition d'emploi se retrouve à tous les âges avec, cependant, des déterminants qui peuvent varier, en particulier selon que le temps partiel est volontaire ou non. En tout état de cause, l'environnement familial, résidentiel, l'état de santé, les études et le parcours professionnel passé apparaissent étroitement liés à l'occupation d'un emploi à temps partiel¹.

Si, en France, l'augmentation du temps partiel au cours des dernières décennies est bien documentée², les statistiques relatives à la place du temps partiel dans les trajectoires professionnelles par génération sont rares³.

Pour analyser le poids du temps partiel dans les carrières par génération, nous exploitons **l'enquête SIP, « Santé itinéraire professionnel »** (voir encadré 1), laquelle a pour originalité de consister en un double questionnaire rétrospectif, retraçant conjointement l'histoire professionnelle et de santé, ainsi qu'un certain nombre d'événements marquants de la vie (mises en couple, séparations, naissances, déménagements...). Ces données permettent de retracer, jusqu'en 2010 – et pour le temps de travail, de façon continue, pour chaque année de carrière, jusqu'en 2006 – les trajectoires professionnelles des personnes nées entre 1932 et 1986.

L'étude s'articule en trois étapes.

- Une première étape s'attache à mesurer, pour les femmes et les hommes, la part du temps partiel dans les carrières (pour l'ensemble des générations) et son évolution de cohorte en cohorte (sous-ensemble de cinq générations). Pour les cohortes 1935-39 à 1980-84, les profils par âge des taux de temps partiel, des taux d'activité et des taux d'emploi sont décrits et comparés. Ils sont complétés de statistiques, en moyenne et en dispersion, sur le nombre d'années à temps partiel dans les parcours professionnels et la part du temps partiel dans l'emploi, le nombre d'années au chômage, en inactivité, le nombre d'épisodes d'emplois « courts », de moins de cinq ans chez le même employeur...

¹ Voir entre autres Galtier (1999a), Bourreau-Dubois *et al.* (2001), Pak (2013ab).

² Voir notamment Ulrich et Zilberman (2007a), Minni (2012), Pak (2013b).

³ À notre connaissance, la principale étude documentant la place du temps partiel en France dans les carrières des femmes au fil des générations est celle de Nathalie Rivaud et Valérie Ulrich (2007). L'étude exploite le « volet familles » de l'enquête INED « Familles et employeurs » de 2005. Elle s'intéresse aux femmes nées entre 1955 et 1979, qui sont suivies de l'âge de 18 ans à l'année 2004, soit au plus jusqu'à l'âge de 49 ans.

L'étude de Chloé Tavan (2007), réalisée pour le COR, s'intéresse à la part du temps partiel dans les carrières, jusqu'à l'âge de 40 ans, des femmes des générations 1925 à 1963, en lien avec le nombre de leurs enfants. Elle s'appuie sur l'enquête Patrimoine 2004 de l'INSEE.

Dans l'enquête « Famille et employeurs », l'emploi à temps partiel est renseigné dès lors qu'il est occupé de façon continue au moins six mois dans une année civile ; dans l'enquête « Patrimoine » lorsqu'il dure au moins une année.

- Une deuxième étape vise à décrire les parcours professionnels des femmes selon qu'elles ont, ou non, connu du temps partiel. Une classification des femmes nées entre 1935 et 1959, à partir des seules caractéristiques descriptives de leur parcours, permet d'identifier des groupes de parcours homogènes, mais sensiblement différents entre eux pour affiner l'analyse.
- Une troisième étape, basée sur des statistiques descriptives et des analyses économétriques de type « toutes choses égales par ailleurs », permet de caractériser le profil des femmes des groupes identifiés dans la phase précédente, en fonction de caractéristiques telles que le diplôme, l'origine, les problèmes de santé, le statut (salarié du privé, du public ou non-salarié), la catégorie socioprofessionnelle, le contrat de travail, le nombre d'enfants, le nombre de mises en couple, la mobilité géographique ou encore le lieu de résidence.

Cette étude sera prolongée ultérieurement par des travaux visant à approfondir la description des parcours professionnels des femmes et des hommes depuis la génération 1935, pour analyser plus précisément les récurrences d'épisodes d'instabilité (emploi court...) dans les parcours, les transitions et l'enchaînement des différents épisodes, et les interrelations avec les événements familiaux (enfants, mises en couple ou séparations...) et de santé.

La présente étude permet déjà de cerner assez précisément les déterminants du temps partiel de la première moitié de la carrière pour de nombreuses générations, en développant l'analyse sur les carrières féminines.

Il apparaît que le recours au temps partiel, en cohérence avec les résultats déjà publiés, concerne essentiellement les femmes et connaît une croissance sur les débuts de carrière des générations les plus jeunes. À titre d'exemple les femmes de la cohorte 1960-64 (âgées de 50 à 54 ans en 2014) ont vu leur début de carrière en emploi (de 20 à 41 ans) se dérouler à 21,5 % en temps partiel, contre 3 % pour les hommes de la même cohorte, et contre 18 % pour les femmes dix ans plus âgées (observées sur dix ans de plus).

Une typologie de six groupes de carrières féminines, observées entre 20 et 44 ans, ressort au regard de la présence en inactivité et en emploi, ce dernier étant différencié entre temps partiel et temps complet, ainsi qu'entre périodes longues (supérieures à cinq ans) et périodes plus courtes en emploi.

Trois de ces groupes réunissent les carrières comprenant du temps partiel ; ils représentent 21 % des femmes. Le premier groupe rassemble essentiellement des parcours avec des épisodes de temps partiel assez longs chez un même employeur ; le second rassemble des parcours où les épisodes d'emploi sont également plutôt longs, mais où le temps partiel apparaît surtout à partir de l'âge de 35 ans ; le troisième regroupe des parcours marqués par l'inactivité avec un retour à l'emploi qui se fait majoritairement à temps partiel autour de 35-40 ans.

Trois autres groupes réunissent les femmes n'ayant occupé que des emplois à temps complet dans la première partie de leur carrière (72 % des femmes). Parmi eux, un premier groupe, largement majoritaire en effectifs, rassemble les femmes ayant des parcours professionnels continus (ou quasiment) avant 45 ans. Un second groupe rassemble des parcours marqués par des changements plus fréquents d'employeurs, qui peuvent être éventuellement entrecoupés de courtes périodes de chômage ou d'inactivité. Le dernier groupe réunit des femmes majoritairement inactives après un début de carrière à temps plein, qui s'est le plus souvent arrêté avant 30 ans.

Un septième groupe peut être défini comme celui rassemblant les femmes sans emploi entre 20 et 44 ans. Il représente 7 % des femmes des générations 1935 à 1959.

Les données de l'enquête permettent également de cerner un certain nombre de facteurs explicatifs à ce qui distingue les différents groupes de parcours entre eux, expliquant au passage ce qui différencie l'expérience du temps partiel de celle du seul temps complet.

Ainsi, le secteur tertiaire, plus que les autres secteurs, rassemble des carrières marquées par le temps partiel et, parmi les autres résultats, le fait d'avoir au moins deux enfants semble écarter – aux questions de sens de causalité près – les femmes des carrières à temps plein continues et longues sans inactivité (1^{er} groupe à temps complet).

Encadré 1.

Les données utilisées : l'enquête « Santé et itinéraire professionnel » – SIP

À notre connaissance, l'enquête SIP, réalisée par la DREES et la DARES, a essentiellement été utilisée pour appréhender les interrelations entre santé et vie professionnelle⁴ – ce qui est sa vocation première –, mais la richesse des informations contenues dans le calendrier professionnel permet de plus larges exploitations.

L'enquête est pondérée pour être représentative de la **population générale**. Elle a été réalisée en deux vagues : en 2006-2007, ont été interrogées 14 000 personnes âgées de 20 à 74 ans (personnes nées entre 1932 et 1986), habitant en ménage ordinaire ; en 2010, plus de 11 200 personnes ont été réinterrogées pour la partie panelisée de l'enquête, utilisée dans cette étude.

Le questionnaire de la première vague permet de reconstituer le parcours professionnel et comprend notamment des questions sur l'enfance et les études, le travail, les activités sociales, les revenus, et la santé. Celui de la seconde vague recueille les mêmes éléments sur la santé et le travail en 2010 et, entre autres, les principales évolutions professionnelles, de la santé et de la situation familiale entre 2006 et 2010.

L'enquête comprend un certain nombre d'informations permettant de reconstituer l'**itinéraire professionnel** de l'individu et de situer dans le temps des **événements marquants de sa vie familiale et privée**. En particulier, sont mentionnées, pour les âges/années concernés :

- les périodes d'emploi selon leur durée chez le même employeur : les emplois « longs » sont des emplois de 5 ans ou plus, les épisodes d'emplois « courts » correspondent à des périodes d'emploi(s) de moins de 5 ans, ponctués éventuellement d'épisodes de chômage ou d'inactivité de moins d'un an ;
- les périodes d'inactivité ou de non-emploi : études, chômage d'un an ou plus, congé parental, retraite-préretraite, période d'inoccupation d'un an ou plus, arrêt de travail de plus de six mois, formations.

Sont également disponibles plusieurs informations socio-démo-économiques :

- la date de fin d'études, le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle... ;
- la situation familiale : années de mises en couple et de séparations, années de naissance des enfants... ;
- les déménagements éventuels et si les raisons en sont professionnelles, la précarité du logement... ;
- les revenus personnels et ceux du ménage.

Pour limiter les biais de mémoire et ainsi assurer la cohérence entre les informations très détaillées des calendriers professionnels, familiaux et de santé, l'enquête SIP a été menée en adoptant un mode de collecte spécifique et innovant, par période d'emploi et non par année. Ce séquençage des calendriers affecte cependant le repérage précis des périodes de temps partiel.

En effet, au sein d'une période d'emploi « long » (au moins 5 ans chez le même employeur), **la condition de travail renseignée (temps partiel / complet) correspond à celle exercée le plus longtemps sur la période**. Par exemple, un individu déclarant un emploi long sur 7 années à temps complet peut, dans les faits, avoir exercé cet emploi durant seulement 4 années à temps complet, 3 années étant à temps partiel. Il en est de même pour les périodes d'emplois « courts » avec la difficulté supplémentaire que ces périodes peuvent correspondre à une succession d'emplois de moins de 5 ans, chez des employeurs différents, éventuellement ponctués d'épisodes de chômage ou d'inactivité de moins d'une année.. Ainsi, par exemple, un épisode composé de deux emplois, l'un de quatre ans à temps partiel, l'autre de trois ans dont un an à temps partiel, entrecoupés d'un peu moins d'un an de chômage, sera indiqué comme un épisode d'emplois courts d'une durée de 8 ans à temps

⁴ Voir par exemple, la revue de littérature réalisée par Chantal Cases en introduction du colloque de septembre 2012 : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/tat_de_sante_et_participation_au_marche_du_travail.pdf

partiel. Selon la durée des épisodes d'emplois courts – appréciée par la personne enquêtée –, l'emploi est déclaré comme « principalement en emploi », « principalement au chômage », « principalement en inactivité ». Lorsque la personne ne considère aucune situation comme principale, l'emploi court est déclaré comme « autre ».

Comme ces trois dernières modalités (« principalement au chômage », « principalement en inactivité », « autre ») qualifient moins de 10 % des emplois courts, essentiellement sur les débuts de parcours, l'écart reste raisonnable – et relativement constant en évolution – entre une **acception stricte de l'emploi**, retenue dans cette étude, restreinte aux emplois longs et emplois courts principalement en emploi, et une acception large, qui agrégerait tous les types d'emplois – emplois longs et emplois courts quelle que soit la situation principale sur la période (en emploi, au chômage, en inactivité, autre). À noter que retenir une acception stricte de l'emploi conduit, de façon corollaire, à considérer l'inactivité et le chômage dans une acception large, autrement dit, ces situations correspondent à des épisodes d'inactivité et de chômage déclarés comme tels car d'une durée d'au moins un an, mais également à la situation principale – la plus longue – au sein d'un épisode d'emplois courts déclaré comme « principalement en inactivité » ou « principalement au chômage ».

La **reconstitution des itinéraires professionnels** année par année est réalisée à partir des périodes déclarées d'emplois longs, d'emplois courts, d'inactivité et de chômage pour que chaque année de l'itinéraire corresponde à un seul état sur le marché du travail. Pour ce faire, plusieurs règles ont été retenues (dans l'ordre suivant) :

- les périodes incluses dans d'autres ont été écartées, en privilégiant, en cas de périodes de durée identique, l'emploi, le chômage puis l'inactivité et, en cas de période de même nature, la première période déclarée par l'enquêté ;
- lorsque l'année de début d'une période coïncide avec l'année de fin de la période précédente, cette dernière a été décalée d'une année ;
- lorsque aucune information sur la situation par rapport à l'activité (emploi long, court, inactivité, chômage) n'est mentionnée, les informations complémentaires relatives au service militaire, à la sortie d'études, au départ en retraite et le cas échéant à l'arrivée des personnes en France ont été utilisées ;
- dans le cas très marginal pour lequel des années de l'itinéraire restaient non renseignées, elles ont été comblées par l'information relative à l'année précédente.

Au final, les réserves émises sur le repérage des états année par année apparaissent ne pas altérer significativement les statistiques issues de SIP concernant les taux d'activité et les taux d'emploi, détaillés par âge et génération, qui s'avèrent très proches des séries issues des enquêtes Emploi (*graphique 7 en annexe 2*).

Les statistiques issues de SIP concernant les caractéristiques sociodémographiques, telles que le nombre d'enfants eus, l'âge de fin d'études et le niveau de diplôme sont également très voisines des statistiques issues du recensement et de l'enquête Patrimoine.

Les comparaisons réalisées dans le cadre de cette étude, entre les statistiques obtenues sur l'enquête SIP avec celles issues d'autres bases de données, administratives ou d'enquête, concluent en définitive à une **bonne qualité des informations reconstituées à partir de SIP**.

1 La place du temps partiel dans les parcours professionnels des générations 1935 à 1984

Dans l'enquête SIP, le temps partiel est identifié dès lors qu'il est déclaré comme la condition d'emploi occupée le plus longtemps durant un emploi « long », d'au moins cinq ans chez le même employeur, ou d'un épisode d'emplois « courts », emplois d'au plus quatre ans chez le même employeur, éventuellement accolés à des périodes d'inactivité ou de chômage de moins d'un an. Cette mesure spécifique du temps partiel⁵ diffère de celle retenue dans l'enquête Emploi dont les statistiques sont généralement retenues en référence.

Les trente dernières années ont vu se développer l'emploi à temps partiel : selon les données de l'enquête Emploi, en 1975, la part du temps partiel dans l'emploi est de 8 %, elle dépasse 10 % au milieu des années 1980 et atteint 18 % en 2012. Les femmes sont les plus concernées : dès le début des années 1980, plus d'un cinquième des femmes en emploi travaillent à temps partiel et elles sont près d'un tiers à partir de la fin des années 1990.

Ces fortes évolutions touchent les générations qui se succèdent sur le marché du travail avec des ampleurs différentes.

- **Des taux de temps partiel qui augmentent, avec l'âge, de cohorte en cohorte**

- Quelle que soit la cohorte, les taux de temps partiel augmentent avec l'âge passé l'âge de 25 ans. Ces évolutions sont plus marquées pour les femmes, et les évolutions semblent s'accroître avec les générations du baby-boom (*graphique 1*).

Ainsi, parmi les femmes nées entre 1935 et 1939 qui exercent un emploi, la part de celles qui travaillent à temps partiel est de 6 % à l'âge de 20 ans, 11 % à 35 ans, 15 % à 50 ans ; pour la cohorte 1950-54 (née 15 ans plus tard), ces taux sont respectivement de 6 %, 14 % et 24 %. À 20 et 35 ans, ces taux sont respectivement de 17,5 % et 24 % pour la cohorte 1965-69⁶.

Pour les hommes, les évolutions sont moins franches et les taux de temps partiel restent relativement faibles, inférieurs à 5 % quels que soient l'âge et la cohorte, hormis pour les générations les plus récentes.

En ce qui concerne les évolutions avant l'âge de 25 ans, les générations nées à partir des années 1970 se distinguent de leurs aînées par des taux de temps partiel sensiblement plus élevés à 20 ans, et qui

⁵ L'enquête Emploi mesure l'emploi au sens du BIT (avoir travaillé dans la semaine de référence, quelle qu'en soit la durée) et non sur une base uniquement déclarative comme dans SIP. Par ailleurs, l'enquête Emploi repose sur une collecte de données en continu, trimestre par trimestre, alors que dans la présente étude, l'information sur le temps de travail est reconstituée annuellement à partir des périodes déclarées en emploi. Ces différences de mesure et de concept conduisent naturellement à des écarts entre les parts de temps partiel calculées à partir de ces deux enquêtes : sur la population des 25-49 ans, pour 2006, la part de temps partiel calculée à partir de SIP apparaît inférieure de 3 points de pourcentage à celle calculée avec l'enquête Emploi (12,7 % à partir de SIP contre 16 % à partir de l'enquête Emploi), pour 2010, elle lui est supérieure de 0,5 point (estimée à 16,8 % à partir de SIP).

⁶ Ce constat d'une augmentation des taux de temps partiel des femmes avec l'âge rejoint celui de Ulrich et Rivaud (2007). La mesure du temps partiel est différente, puisque les auteurs identifient le temps partiel lorsqu'il dure au moins six mois de façon continue dans l'année civile. Les taux de temps partiel détaillés par âge calculés ici à partir de l'enquête SIP en sont malgré tout très proches pour la cohorte 1955-59. En revanche, pour les cohortes 1960-64 et 1965-69, les niveaux sont proches sur les parcours pris dans leur globalité, mais les évolutions par âge sont moins fortes à partir de SIP : entre 20 et 35 ans, les taux de temps partiel sont multipliés par 1,8 pour la cohorte 1960-64 et 1,4 pour la cohorte 1965-69, mais de respectivement 3,3 et 2,3 sur les taux calculés par Ulrich et Rivaud.

décroissent jusqu'aux environs de 25 ans, avant de retrouver les tendances observées sur les générations précédentes, à savoir une augmentation de la part du temps partiel pour les femmes et une stabilisation pour les hommes. Même si les modalités spécifiques de collecte de l'enquête SIP invitent à analyser ces évolutions aux âges jeunes avec prudence, cette progression du taux de temps partiel autour de 20 ans peut être corrélée à la décroissance concomitante des taux d'emploi (*graphique 6 en annexe 2*), laquelle s'explique par une poursuite du recul de l'âge de la fin des études initiales, qui dépasse 20 ans en moyenne pour les générations du début des années 1970⁷, auquel s'ajoute des difficultés d'insertion croissantes pour ces générations qui arrivent sur le marché du travail au milieu des années 1990. L'âge du premier emploi et du premier emploi stable reculent⁸ et les emplois courts se multiplient⁹.

- Si la part du temps partiel dans l'emploi augmente d'âge en âge, la part du temps partiel augmente aussi de cohorte en cohorte, à âge donné.

À l'âge de 35 ans, le taux de temps partiel des femmes est d'un peu plus de 12 % pour la cohorte 1945-49, 18 % pour la cohorte 1955-59 et 24 % pour la cohorte 1965-69. Celui des hommes est, pour ces mêmes cohortes, de 0,5 %, 2,4 % et 2,9 %.

- Ces évolutions par âge et par cohorte du taux de temps partiel sont néanmoins à considérer au regard de la forte progression de l'emploi à temps partiel dans l'économie qu'ont connu les cohortes successives tout au long de leur parcours professionnel. En neutralisant cet effet de date, les profils de taux de temps partiel par âge seraient vraisemblablement plus plats et les niveaux entre cohortes moins dispersés¹⁰.

Les fortes évolutions dont témoignent les profils de taux de temps partiel, par âge et par cohorte, des femmes sont liées au fait que la progression du temps partiel dans l'économie a accompagné l'augmentation de l'activité et de l'emploi des femmes depuis les années 1960¹¹.

En effet, pour les générations de femmes considérées, les taux d'activité et les taux d'emploi ont augmenté de cohorte en cohorte (*annexe 2*). Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail et cette participation croissante se fait plus nettement, à partir des générations du baby-boom, aux âges des premières maternités. À 28 ans, moins de 60 % des femmes des cohortes 1935-39 et 1940-44 étaient sur le marché du travail, alors que c'était le cas de 70 % des femmes des cohortes 1945-49 et 1950-54, et de plus de 85 % des femmes des cohortes 1965-69 et 1970-74 (*graphique 5 en annexe 2*). Au fil des générations, le creux d'activité lié aux naissances et à l'éducation des enfants apparaît moins prononcé, en raison d'interruptions moins fréquentes et moins longues¹².

En définitive, les taux d'activité et d'emploi des femmes et des hommes se rapprochent progressivement, de génération en génération¹³, mais, s'agissant du temps partiel, les différences persistent et demeurent importantes : alors que le temps partiel concerne une proportion significative des femmes, il reste marginal pour les hommes et sa place dans les parcours professionnels de ces derniers encore limitée.

Ces évolutions contrastées pour les femmes et les hommes renvoient à des déterminants différents de l'occupation d'un emploi à temps partiel¹⁴, sur lesquels nous reviendrons dans la partie 3.

⁷ En moyenne, d'après les enquêtes SIP 2010 et Patrimoine 2004, les personnes nées dans la deuxième moitié des années 1940 ont terminé leurs études à 17,5 ans, celles nées au début des années 1960, à l'âge de 18,5 ans.

⁸ Entre autres, Koubi (2003), Givord (2005), Rapoport (2012). En particulier, Koubi évalue que pour les salariés du secteur privé, femmes et hommes, l'âge au premier emploi et l'âge au premier emploi stable augmentent de l'ordre de six mois entre les générations 1954 et 1960, et d'un an entre les générations 1960 et 1964.

⁹ Cabannes (2014).

¹⁰ Koubi (2003) réalise l'exercice pour les salariés du secteur privé occupant des emplois à temps partiel et des autres conditions particulières d'emploi (emplois intermittents, travailleurs à domicile).

¹¹ Afsa et Buffeteau (2006).

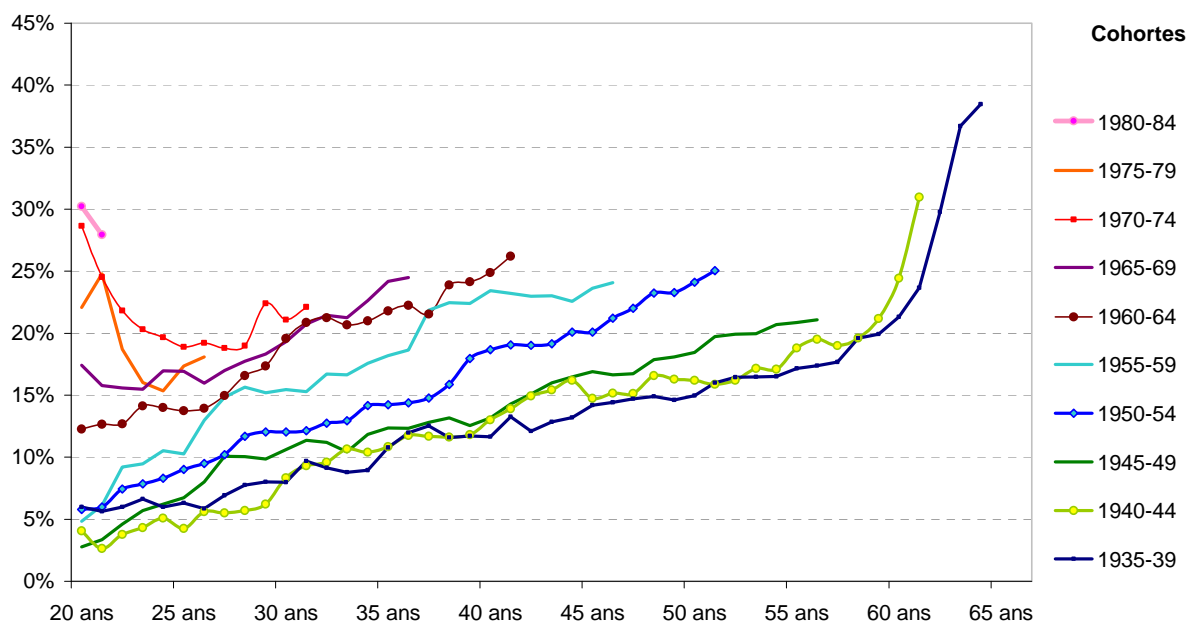
¹² Briard (2004) pour le secteur privé, Tavan (2007).

¹³ Afsa et Buffeteau (2005), Albouy, Djider et Mainguené (2012), Minni (2012).

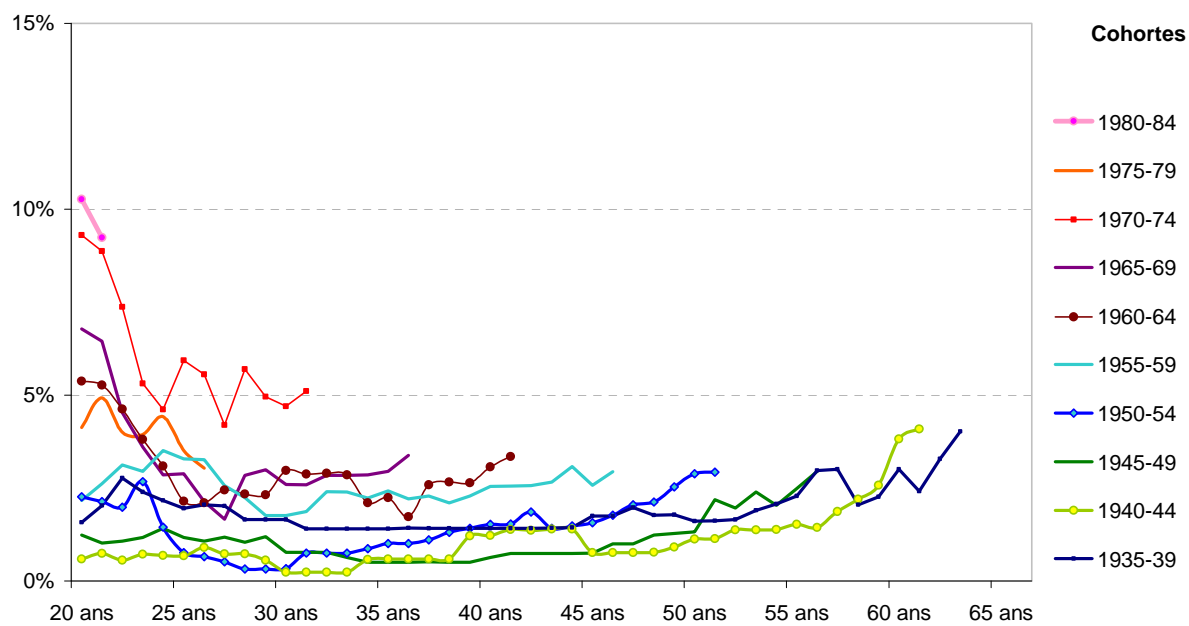
¹⁴ Bourreau-Dubois *et al.* (2001), Ulrich et Zilberman (2007b), Pak (2013b).

Graphique 1. Taux de temps partiel selon l'âge et la cohorte de naissance

Femmes



Hommes



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note de lecture : à 30 ans, 8 % des femmes nées entre 1935 et 1939 en emploi, travaillaient à temps partiel.

Remarque : les valeurs aux âges élevés ne sont pas présentées en raison de la faiblesse des effectifs en emploi.

- **Une augmentation de la part du temps partiel dans les parcours au fil des générations**

Les augmentations sensibles du taux de temps partiel à tous les âges, et de cohorte en cohorte, se traduisent par des évolutions de la part du temps partiel dans les parcours des cohortes successives.

À partir de l'enquête SIP, les parcours ont ici été retracés de façon continue jusqu'en 2005. En pratique, la cohorte 1935-39, composée des générations 1935 à 1939, est ainsi intégralement suivie jusqu'à l'âge de 66 ans, ce qui correspond à l'année 2001 pour la génération 1935 et 2005 pour la génération 1939. De même, la cohorte 1940-44 est suivie jusqu'à ses 61 ans, la dernière cohorte, 1980-84, est observée jusqu'à ses 21 ans.

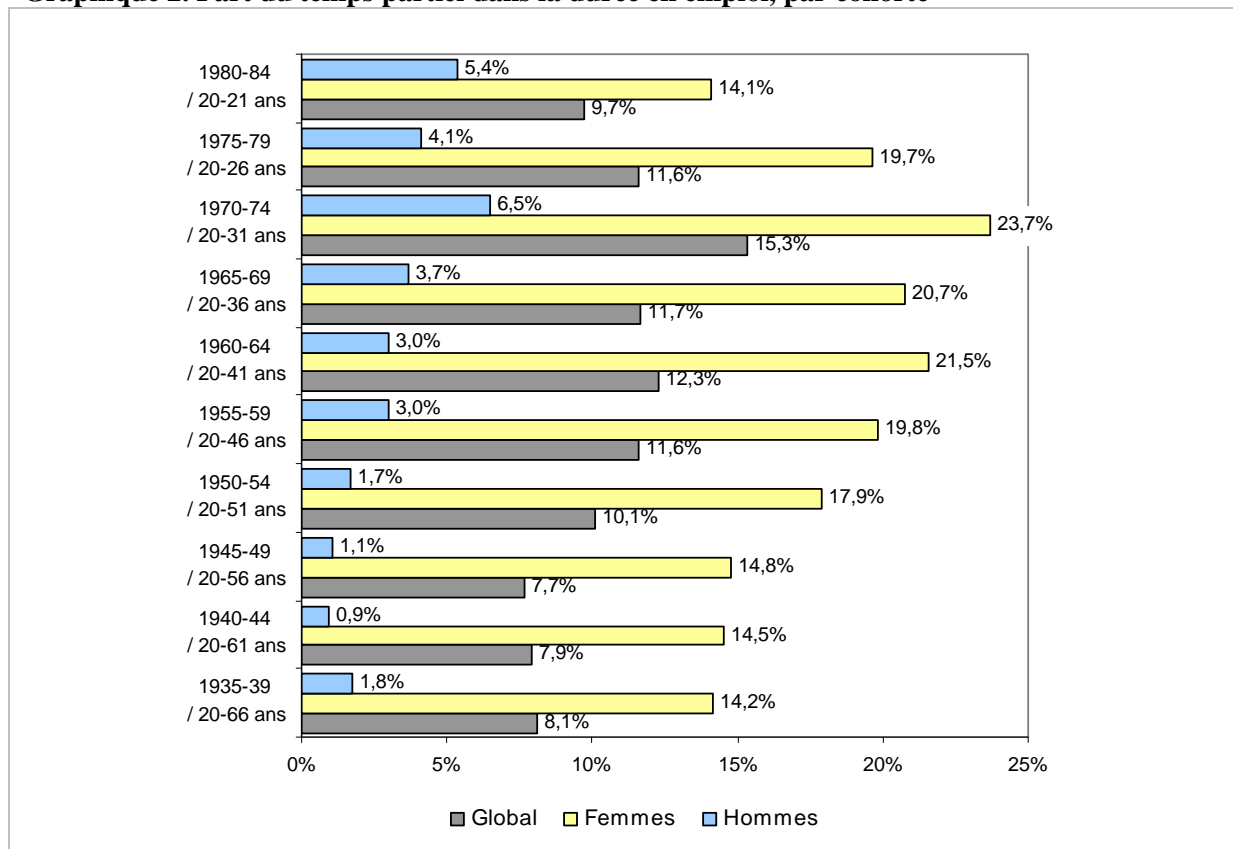
Comme les situations vis-à-vis de l'emploi ne se répartissent pas de façon uniforme tout au long des parcours professionnels, il est délicat de comparer la place du temps partiel sur ces parcours de durées différentes¹⁵. Il apparaît néanmoins que, pour les femmes nées dans les années 1960, le temps partiel occupe une part significativement plus importante que pour leurs aînées (*graphique 2*) : rapporté au nombre d'années en emploi, le nombre d'années à temps partiel est de 15 % pour les femmes nées avant 1950, et il augmente continûment pour les cohortes suivantes (18 % pour la cohorte 1950-54, 20 % pour la cohorte 1955-59, 21,5 % pour la cohorte 1960-64)¹⁶. Pour les cohortes plus jeunes, la durée de parcours observée plus limitée atténue la portée des résultats, mais la proportion des années à temps partiel dans l'emploi reste de l'ordre de 20 % pour les femmes nées entre la moitié des années 1960 et durant les années 1970.

Pour les hommes, la situation est nettement moins contrastée entre les cohortes. La part du temps partiel dans la durée en emploi reste inférieure à 2 % pour les hommes nés avant la moitié des années 1950 ; elle augmente pour les générations suivantes, mais tout en restant bien inférieure à celle des femmes, ne dépassant 4 % que pour les hommes nés à partir des années 1970.

¹⁵ L'annexe 1 présente les statistiques de moyenne et de dispersion des principales caractéristiques descriptives des parcours observés jusqu'en 2001/2005, pour les cohortes 1935-39 à 1980-84.

¹⁶ À partir de l'enquête Patrimoine 2004, Tavan (2007) obtient des évaluations comparables : pour les cohortes 1935-44, 1945-54 et 1955-64, la différence de mesure du temps partiel (repérage lorsque la durée est d'au moins une année) par rapport à celle retenue ici conduit à des parts de temps partiel dans l'emploi inférieures d'environ 3 points, mais la progression de la part du temps partiel entre cohortes en ressort très similaire.

Graphique 2. Part du temps partiel dans la durée en emploi, par cohorte



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note : pour les cohortes 1975-79 et 1980-84, la courte durée des parcours observés rend les valeurs fragiles.

Note de lecture : pour les femmes de la cohorte 1935-39, l'emploi à temps partiel occupe 14,2 % de la durée en emploi, contre 1,8 % pour les hommes de la même cohorte.

- **Une modification des parcours avant 45 ans au fil des générations : plus de temps partiel, plus de chômage, plus d'emplois courts, et plus d'emploi pour les femmes**

Si on regarde les parcours professionnels sur des durées identiques, 20 à 44 ans par exemple, pour les générations 1935 à 1959, le constat d'une augmentation de la part du temps partiel dans les parcours se confirme pour les femmes (*tableau 1*) : alors que l'emploi à temps partiel occupe moins de 12 % des années en emploi pour les femmes des cohortes 1935-39 à 1945-49, cette part s'approche de 15 % pour la cohorte 1950-54 et dépasse 19 % pour la cohorte 1955-59.

Dans le même temps, les femmes sont aussi plus actives, plus fréquemment en emploi, mais aussi au chômage. Alors que les années en inactivité occupent près de 40 % du parcours des femmes de la cohorte 1935-39 entre 20 et 44 ans, l'inactivité représente un tiers des parcours des femmes nées dans les années 1940 sur la même tranche d'âge, et de l'ordre du quart de celles nées dans les années 1950. Bien que la part du chômage soit décuplé entre les cohortes 1935-39 et 1955-59, passant de 0,3 % à 3,1 %, la part de l'emploi est croissante entre ces cohortes, passant de 63 % à 73 %.

Les évolutions pour les hommes sont sensiblement différentes car, si la part de l'inactivité tend à légèrement décroître dans leurs parcours¹⁷, l'augmentation du nombre d'années au chômage se traduit par une baisse de la part de l'emploi dans leur parcours, laquelle reste malgré tout supérieure à 90 %.

¹⁷ L'inactivité inclut les études, le service militaire, la préretraite-retraite et les périodes à l'étranger. La légère baisse de l'inactivité pour les hommes, si elle est significative, pourrait s'expliquer par une moindre proportion de travailleurs immigrés et le raccourcissement des périodes de service militaire, qui contrebalanceraient le recul de l'âge de la fin des études.

Pour les femmes et les hommes, le nombre moyen d'emplois longs (plus de cinq ans chez le même employeur) varie peu entre les cohortes, restant autour de 1,2 pour les femmes et 1,4 – 1,5 pour les hommes. Le nombre moyen d'épisodes d'emplois courts, en revanche, tend à croître entre les cohortes 1935-39 et 1955-59, passant de 0,51 à 0,63 pour les femmes, et de 0,43 à 0,67 pour les hommes.

Tableau 1. Caractéristiques moyennes des parcours de 20 à 44 ans des femmes et des hommes des cohortes 1935-39 à 1954-59

	Femmes					Hommes				
	1935-39	1940-44	1945-49	1950-54	1955-59	1935-39	1940-44	1945-49	1950-54	1955-59
Part du temps partiel dans l'emploi *	11,3%	11,3%	11,9%	14,7%	19,1%	1,6%	0,8%	0,8%	1,4%	3,0%
Part dans la trajectoire										
... de l'emploi	62,5%	66,0%	71,6%	70,2%	72,5%	94,3%	95,6%	94,0%	93,6%	91,6%
... du chômage	0,3%	0,8%	1,4%	2,4%	3,1%	0,2%	0,4%	1,0%	1,6%	2,5%
... de l'inactivité	37,1%	33,1%	26,8%	27,3%	24,3%	5,5%	4,0%	4,9%	4,5%	5,7%
Nombre épisodes										
... d'emplois longs	1,20	1,24	1,24	1,22	1,28	1,50	1,54	1,52	1,43	1,44
... d'emplois courts	0,51	0,53	0,59	0,61	0,63	0,43	0,56	0,53	0,62	0,67

Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note de lecture : les femmes de la cohorte 1955-59 ont passé 72,5 % de leur carrière comprise entre 20 et 44 ans en emploi et 19,1 % de ce temps d'emploi s'est déroulé à temps partiel.

* Le faible effectif d'hommes à temps partiel fragilise les statistiques de la part du temps partiel dans l'emploi.

2 Les parcours professionnels sous l'angle du temps partiel – étude pour les femmes des générations 1935 à 1959

La progression du temps partiel des dernières décennies s'est essentiellement faite sur les carrières des femmes, et la part du temps partiel dans les parcours des hommes reste très limitée. Pour l'analyse sur longue période, l'étude se concentre ainsi ici sur les parcours des femmes.

Les femmes qui travaillent à temps partiel ne constituent pas un groupe homogène et cette diversité de situations peut difficilement être appréhendée à partir d'outils statistiques simples. La représentation sous forme de chronogrammes permet de détailler, âge par âge, la fréquence des états rencontrés dans le corpus des parcours (emploi long à temps partiel, emploi long à temps complet, chômage...). Elle donne un aperçu de l'hétérogénéité des situations année par année, mais ne conserve pas la dimension individuelle¹⁸, de sorte qu'il est difficile de caractériser les parcours sous-jacents.

De même, les statistiques de moyenne et de dispersion de variables descriptives des parcours (nombre d'années en emploi à temps partiel ou à temps complet, nombre d'épisodes d'emplois courts...), prises isolément, ne rendent pas compte, par essence, des corrélations éventuelles (emplois à temps partiel plus fréquemment associés à des emplois courts, par exemple).

Un moyen d'examiner les corrélations entre ces variables et d'identifier des structures récurrentes dans le corpus de parcours consiste à réaliser une analyse de classification en décrivant les différents parcours individuels à partir d'indicateurs simples. La classification permet alors de réduire l'hétérogénéité en identifiant des groupes de parcours homogènes, mais distincts entre eux.

L'objectif étant ici exploratoire – descriptif – et non explicatif et prédictif, le choix des variables entrant dans l'analyse relève ici plus d'une approche déductive et compréhensive que purement statistique. En tout état de cause, les typologies mises au jour par les analyses de classification ne

¹⁸ *A fortiori*, les chronogrammes ne permettent pas de restituer la dimension longitudinale des parcours, pour suivre l'enchaînement des états qui les composent.

seront qu'un des partitionnements possibles de l'ensemble des femmes en fonction des variables retenues pour décrire leur parcours professionnel.

L'analyse visant à identifier des récurrences dans le corpus de parcours, seules des variables descriptives des parcours sont retenues. Ces variables décrivent les parcours dans leur globalité, sans tenir compte des transitions entre états, ou des successions de séquences, qui feront l'objet de travaux ultérieurs. Les caractéristiques individuelles seront utilisées dans l'étape suivante (*partie 3*), pour identifier les profils des femmes qui ont suivi ces parcours à partir de statistiques descriptives et d'analyses toutes choses égales par ailleurs.

Les analyses de classification sont réalisées sur l'ensemble des femmes des générations 1935 à 1959¹⁹, ce qui permet d'analyser des parcours de durées identiques et suffisamment longues, sur la tranche d'âge de 20 à 44 ans (les périodes d'observation sont donc comprises entre 1955/1979 et 1979/2003). Autrement dit, les similarités et les différences entre parcours sont examinées de 20 à 44 ans, quelle que soit la génération, indépendamment des trajectoires professionnelles jusqu'à 19 ans et à partir de 45 ans.

Les parcours sont décrits en scindant deux sous périodes : 20-29 ans et 30-44 ans. Ces périodes sont suffisamment longues pour que les variables les décrivant soient assez dispersées entre les parcours et qu'elles soient relativement robustes aux effets de période et de génération (décalage de l'âge de fin d'études par exemple). La « frontière » des 30 ans permet de dissocier une période d'insertion, au sens large, d'une période de « croisière ». En effet, quel que soit le niveau d'études, l'entrée sur le marché du travail se fait généralement avant l'âge de 30 ans. La période suivante, 30-44 ans, correspond usuellement aux âges les plus actifs et à une stabilité des situations professionnelles où les emplois occupés rendent compte des compétences et des dispositions individuelles des travailleurs. Cette période correspond souvent aux périodes d'éducation des enfants et de maternité de rang 2 et suivant, qui ont généralement des incidences sur les vies professionnelles²⁰. Elle préfigure aussi souvent la suite du parcours professionnel.

Au final, sept variables sont retenues²¹ pour décrire les parcours, en visant à identifier au mieux les épisodes de temps partiel et les éventuels événements éloignant de l'emploi stable (inactivité, emplois courts...):

- le nombre d'années à temps partiel entre 20 et 29 ans, et entre 30 et 44 ans ;
- le nombre d'années à temps complet entre 20 et 44 ans ;
- le nombre d'années en inactivité entre 30 et 44 ans, c'est-à-dire au-delà de la période d'insertion, où cet état regroupe des situations extrêmement diverses (études, service militaire...)²², mais durant la période usuellement la plus active où l'inactivité rend compte d'une moindre participation au marché du travail plus ou moins choisie ou de précarité ;

¹⁹ L'hypothèse sous-jacente à l'analyse est que les effets d'âge l'emportent sur les effets de période et de génération. Cela se vérifie en particulier si l'on compare les parts de temps partiel par tranches d'âge, plus proches entre générations successives qu'entre elles. Cette hypothèse est recevable dans la mesure où les générations considérées ne sont pas celles qui ont été les plus touchées par le chômage sur la première partie de leur carrière ; la situation est tout autre pour les générations suivantes : en particulier, la génération 1966 finit ses études et entre sur le marché du travail au moment du pic de chômage de la période 1984-1988, de même pour la génération 1974 qui entre durant le pic du milieu des années 1990 (Rapoport, 2012).

²⁰ Tavan (2007), Marc (2008), Minni et Moschion (2010), Pailhé et Solaz (2012).

²¹ Plusieurs jeux de variables ont été testés pour à la fois éviter les corrélations entre variables et faire émerger des classes de taille suffisante. En particulier, les essais retenant le nombre d'années au chômage comme variable se sont révélés insatisfaisants. Cela peut s'expliquer par le fait qu'entre 20 et 44 ans, les femmes des générations 1935 à 1959 ayant occupé un emploi à temps partiel connaissent rarement le chômage (en moyenne, moins d'un an sur les 25 ans considérés). Pour la cohérence de la démarche, les mêmes variables ont été retenues pour la classification réalisée sur la population des femmes qui ont exercé un emploi uniquement à temps complet entre 20 et 44 ans, à l'exception, naturellement, des deux variables relatives au temps partiel.

²² Pour ne pas multiplier les états examinés dans l'analyse, l'inactivité rassemble également les périodes d'études, de service national, de préretraite-retraite, ou encore de périodes passées à l'étranger, bien que ces périodes puissent inclure des périodes d'activité professionnelle. Elles restent néanmoins minoritaires et concentrées sur les tout débuts de carrière.

- le nombre d'épisodes d'emplois courts entre 20 et 29 ans, et entre 30 et 44 ans, avec l'idée de distinguer les potentielles difficultés d'insertion, de situations de précarité dans l'emploi ;
- le nombre d'emplois longs entre 20 et 44 ans.

Sur les 3 082 femmes nées entre 1935 et 1959, interrogées dans le panel de l'enquête SIP, 670 ont occupé un emploi à temps partiel entre 20 et 44 ans, 2 215 ont exercé un emploi mais uniquement à temps complet, et 197 n'ont pas eu d'emploi sur cette période. Ces femmes sont représentatives de la population générale, de sorte que l'on peut estimer que 21 % des femmes nées entre 1935 et 1959 ont occupé un emploi à temps partiel entre 20 et 44 ans et qu'elles sont 72 % à n'avoir occupé que des emplois à temps complet ; 7 % n'ont occupé aucun emploi sur la période.

Tableau 2. Répartition des femmes des générations 1935 à 1959 selon leur situation vis-à-vis du temps partiel entre 20 et 44 ans ; effectifs dans l'enquête et représentativité dans la population générale

Situation entre 20 et 44 ans	Effectifs enquêtés	Effectifs représentés dans la population	Représentativité des générations 1935 à 1959
Ont eu un emploi à temps partiel	670	1 947 000	21%
Ont eu un emploi, seulement à temps complet	2 215	6 546 000	72%
N'ont pas eu d'emploi	197	630 000	7%
Total	3 082	9 123 000	100%

Source : enquête SIP.

Afin de mettre au jour une typologie des parcours professionnels qui permette d'identifier des groupes distincts de parcours à temps partiel sans multiplier le nombre de groupes, les parcours des femmes ayant connu du temps partiel et ceux des femmes n'ayant connu que du temps complet sont analysés séparément. Les femmes n'ayant pas eu d'emploi entre 20 et 44 ans ne sont pas incluses dans l'analyse ; en moyenne, entre 20 et 44 ans, ces femmes ont passé 24,8 années en inactivité et 0,2 année au chômage.

Entre 20 et 44 ans, les femmes avec du temps partiel présentent en moyenne des durées en emploi un peu plus courtes que les femmes ayant été en emploi uniquement à temps complet : 16,9 années contre 19,1 années. La répartition, à chaque âge, des femmes selon leur rapport à l'emploi (*annexe 3*) rend également compte d'une plus grande fréquence de l'inactivité pour les femmes qui ont occupé un emploi à temps partiel que pour les autres, et ce à tous les âges, sauf peut-être après 40 ans.

Par ailleurs, les femmes à temps partiel présentent, en moyenne, un nombre d'épisodes d'emplois plus élevé - 2,4 contre 1,8 pour les femmes sans temps partiel -, plus particulièrement d'épisodes d'emplois courts - 0,9 contre 0,5 -, ce qui renverrait au fait que le temps partiel peut être un stigmate de l'instabilité dans l'emploi²³.

²³ Galtier (1999b), Givord (2005), Pak (2013b).

Tableau 3. Statistiques descriptives des parcours selon qu'ils ont ou non du temps partiel entre 20 et 44 ans

	Parcours avec temps partiel n=670				Parcours avec emploi, sans temps partiel n=2 215				Parcours sans emploi n=197			
	moy	q1	méd	q3	moy	q1	méd	q3	moy	q1	méd	q3
Nb années à temps partiel entre 20 et 29 ans	2,5			4,0								
Nb années à temps partiel entre 30 et 44 ans	7,5	3,0	7,0	14,0								
Nb années à temps complet entre 20 et 44 ans	6,9	1,0	5,0	11,0	19,1	15,0	23,0	25,0				
Nb années en inactivité entre 30 et 44 ans	3,7		1,0	7,0	3,2			5,0	14,8	15,0	15,0	15,0
Nb d'épisodes d'emplois courts entre 20 et 29 ans	0,6		1,0	1,0	0,4			1,0				
Nb d'épisodes d'emplois courts entre 30 et 44 ans	0,3			1,0	0,1							
Nb d'emplois longs entre 20 et 44 ans	1,5	1,0	1,0	2,0	1,3	1,0	1,0	2,0				

Source : enquête SIP.

Note : statistiques non pondérées. « moy », « q1 », « méd », « q3 » désignent respectivement la moyenne, le 1^{er} quartile, la médiane et le 3^e quartile ; « n » correspond à l'effectif analysé dans l'enquête. Les cellules vides correspondent à des valeurs nulles.

Champ : femmes des générations 1935 à 1959.

Encadré 2.

L'analyse de classification : précisions méthodologiques

L'analyse de classification est menée en trois étapes successives enchaînant :

- 1/ un algorithme itératif de nuées dynamiques, qui partitionne le corpus de parcours en N classes – N fixé au dixième du nombre de parcours – en procédant au regroupement des éléments du corpus par proximité ;
- 2/ une classification hiérarchique ascendante des barycentres de ces N classes ;
- 3 / un algorithme de nuées dynamiques pour stabiliser la partition sur le nombre de groupes final jugé pertinent.

Ce nombre final de groupes est fixé de façon à limiter la perte d' « inertie » – variabilité des observations – lors de regroupements de classes, tout en conservant des classes de taille suffisante (au moins 100 parcours) pour mener des analyses descriptives statistiquement significatives.

Afin d'éliminer le bruit statistique, potentiellement accru par le choix de conserver l'ensemble des observations, y compris celles pouvant être jugées aberrantes, l'analyse de classification est réalisée sur les facteurs principaux issus d'une analyse en composantes principales (ACP). L'ACP produit des facteurs, orthogonaux entre eux, qui sont des combinaisons linéaires des variables initiales. Toute l'information est ainsi conservée sur des vecteurs non corrélés. Les facteurs dits « principaux », sont ceux qui contribuent le plus à la variance – ou « inertie ». Dans les analyses menées pour cette étude, le nombre de facteurs retenus est déterminé de façon à conserver au moins 70 % d'inertie et donner une bonne représentation des variables initiales.

En pratique, pour les deux analyses de classification réalisées, l'une sur les parcours avec du temps partiel, l'autre sur les parcours avec seulement du temps complet, les trois premiers facteurs sont conservés ; ils contribuent respectivement à 71 % et 82 % de l'inertie.

L'analyse de classification est menée sur des variables non pondérées et standardisées, de sorte que les variables rendant compte du temps partiel (deux variables) et des emplois courts (deux variables) pèsent deux fois dans l'analyse que les autres variables.

- **Les parcours des femmes ayant occupé un emploi à temps partiel entre 20 et 44 ans**

La classification des 670 parcours de femmes ayant connu du temps partiel entre 20 et 44 ans conduit à identifier trois groupes d'effectifs relativement proches : les groupes 1, 2 et 3 représentent respectivement 8 %, 6,5 % et 7 % des parcours suivis par les femmes nées entre 1935 et 1959.

Tableau 4. Répartition des parcours avec du temps partiel entre 20 et 44 ans, selon le groupe de parcours ; effectifs dans l'enquête et représentativité dans la population générale

Groupes de parcours avec temps partiel	Effectifs analysés	Effectifs représentés dans la population	Part dans la population étudiée	Part dans la population des femmes des générations 1935 à 1959
Groupe TP1	246	707 500	36%	8%
Groupe TP2	205	597 000	31%	6,5%
Groupe TP3	219	642 000	33%	7%
Total	670	1 946 500	100%	21%

Champ : femmes des générations 1935 à 1959, ayant occupé un emploi à temps partiel entre 20 et 44 ans.

Ces groupes se différencient principalement par un plus ou moins grand rapport à l'emploi et par le nombre d'années à temps partiel (*tableau 5 et graphique 3²⁴*) :

– Le **groupe TP1** rassemble des parcours à temps partiel majoritairement en emploi « long » – au moins 5 ans chez le même employeur.

La moitié des parcours du groupe compte au moins 4,5 années à temps partiel entre 20 et 29 ans, et 15 années entre 30 et 44 ans (respectivement 0 et 7 années pour l'ensemble des femmes ayant occupé un temps partiel entre 20 et 44 ans ; *tableau 3*). En moyenne, les parcours comptent 1,4 épisode d'emploi long entre 20 et 44 ans, et seulement 0,1 épisode d'emploi court entre 30 et 44 ans (respectivement 1,5 emploi long et 0,3 emploi court pour l'ensemble des femmes ayant occupé un temps partiel).

– Le **groupe TP2** rassemble des parcours essentiellement à temps complet où le temps partiel apparaît surtout au-delà de 35 ans, dans le cadre d'un emploi long.

La moitié des parcours du groupe compte au moins 14 années à temps complet (contre 5 années pour l'ensemble des femmes ayant occupé un temps partiel), 4 années à temps partiel entre 30 et 44 ans ; le temps partiel est minoritaire avant 30 ans. En moyenne, les parcours comptent 2,2 épisodes d'emploi long.

– Le **groupe TP3** rassemble des parcours marqués par les périodes d'inactivité où le temps partiel apparaît essentiellement après 35 ans et devient l'état majoritaire après 40 ans.

La moitié des parcours du groupe compte au moins 9 années d'inactivité entre 30 et 44 ans (1 année pour l'ensemble des femmes ayant occupé un temps partiel) et un quart en compte au moins 12 (7 années pour l'ensemble des femmes ayant occupé un temps partiel). Les parcours se déroulent majoritairement dans le cadre d'emplois courts (moins de 5 ans chez le même employeur) : en moyenne, 0,8 épisode d'emplois courts sont débutés entre 20 et 29 ans, et 0,9 entre 30 et 44 ans (respectivement 0,6 et 0,3 pour l'ensemble des femmes ayant occupé un temps partiel).

²⁴ Les femmes des cohortes les plus récentes (1950-54 et 1955-59), entrées sur le marché du travail plus tardivement que leurs aînées et ayant donc connu des conjonctures différentes, présentent des chronogrammes assez similaires à l'ensemble des femmes examinées ici, nées entre 1935 et 1959 (*annexe 4*).

Tableau 5. Statistiques descriptives des parcours avec du temps partiel entre 20 et 44 ans, par groupe

	Groupe TP1 n=246				Groupe TP2 n=205				Groupe TP3 n=219			
	moy	q1	méd	q3	moy	q1	méd	q3	moy	q1	méd	q3
Nb années à temps partiel entre 20 et 29 ans	4,8	1,0	4,5	8,0	1,3			2,0	1,2			1,0
Nb années à temps partiel entre 30 et 44 ans	13,0	12,0	15,0	15,0	4,5	1,0	4,0	7,0	4,1	1,0	3,0	6,0
Nb années à temps complet entre 20 et 44 ans	2,4		1,0	4,0	14,4	10,0	14,0	18,0	4,8		4,0	8,0
Nb années en inactivité entre 30 et 44 ans	1,1			1,0	1,9			3,0	8,4	5,0	9,0	12,0
Nb d'épisodes d'emplois courts entre 20 et 29 ans	0,5			1,0	0,5			1,0	0,8		1,0	1,0
Nb d'épisodes d'emplois courts entre 30 et 44 ans	0,1				0,3			1,0	0,6		1,0	1,0
Nb d'emplois longs entre 20 et 44 ans	1,4	1,0	1,0	2,0	2,2	2,0	2,0	3,0	0,9		1,0	1,0

Source : enquête SIP.

Note : statistiques non pondérées. « moy », « q1 », « méd », « q3 » désignent respectivement la moyenne, le 1^{er} quartile, la médiane et le 3^e quartile ; « n » correspond à l'effectif analysé dans l'enquête. Les cellules vides correspondent à des valeurs nulles.

Champ : femmes des générations 1935 à 1959, ayant occupé un emploi à temps partiel entre 20 et 44 ans.

Les femmes des groupes TP1 et TP2 ont, en moyenne, des durées en emploi similaires (20 ans), mais les femmes du groupe TP2 présentent un nombre d'épisodes d'emplois, notamment d'emplois longs, significativement plus élevé (2,2 contre 1,4). Alors que dans le groupe TP1, le temps partiel semble donc s'inscrire dans une relation à l'emploi durable, dans le groupe TP2, il apparaît comme un état transitoire, dans des parcours où le temps complet reste la condition d'emploi majoritaire à tous les âges.

Les femmes du groupe TP3, dont les parcours sont marqués par l'inactivité – situation majoritaire entre 24 et 38 ans – ont quant à elles, en moyenne, des durées en emploi moitié moindres que les femmes des groupes 1 et 2 – 10 ans – ; leur nombre d'épisodes d'emplois courts est en revanche plus de deux fois plus élevé (1,4 contre 0,8 dans le groupe TP2 et 0,6 dans le groupe TP1). L'emploi, qui était la situation majoritaire jusqu'à 22 ans, le redevient à 40 ans, mais alors que les emplois à 22 ans étaient pour plus des trois quarts à temps complet, à 40 ans, les proportions s'inversent. Pour ces parcours, le temps partiel apparaît donc plutôt comme un moyen de retrouver l'emploi après une longue période d'inactivité.

- **Les parcours des femmes en emploi entre 20 et 44 ans, seulement à temps complet**

La classification des 2 215 parcours de femmes n'ayant connu que du temps complet entre 20 et 44 ans conduit à identifier trois groupes : le groupe 1 représente la moitié des parcours suivis par les femmes nées entre 1935 et 1959 ; les groupes 2 et 3 en représentant respectivement 6 % et 16 %.

Tableau 6. Répartition des parcours avec emploi seulement à temps complet, selon le groupe de parcours ; effectifs dans l'enquête et représentativité dans la population générale

Groupes de parcours avec emploi à temps complet seulement	Effectifs analysés	Effectifs représentés dans la population	Part dans la population étudiée	Part dans la population des femmes des générations 1935 à 1959
Groupe TC1	1 544	4 564 500	70%	50%
Groupe TC2	177	558 000	9%	6%
Groupe TC3	494	1 423 500	22%	16%
Total	2 215	6 546 000	100%	72%

Champ : femmes des générations 1935 à 1959, en emploi entre 20 et 44 ans, seulement à temps complet.

Ces groupes se différencient principalement par leur rapport à l'emploi et la stabilité de l'emploi (tableau 7 et graphique 4) :

– Le **groupe TC1** rassemble des parcours professionnels continus, à temps complet, dans le cadre d'emplois longs.

La moitié des parcours du groupe reste continûment à temps complet entre 20 et 44 ans (contre 23 ans pour l'ensemble des femmes avec emploi et sans temps partiel entre 20 et 44 ans) et, en moyenne, les parcours comptent 0,3 épisode d'emplois courts, uniquement avant l'âge de 30 ans, et 1,4 emploi long entre 20 et 44 ans (respectivement 0,4 et 1,3 année pour l'ensemble des femmes avec emploi et sans temps partiel).

– Le **groupe TC2** rassemble des parcours qui se déroulent essentiellement en emploi, mais où peuvent se succéder des emplois auprès d'employeurs différents sur des périodes plus ou moins longues (plus ou moins 5 ans), éventuellement entrecoupées de périodes d'inactivité ou de chômage de moins d'un an.

La moitié des parcours du groupe compte au moins 20 années à temps complet entre 20 et 44 ans. En moyenne, les parcours du groupe comptent 0,5 épisode d'emplois courts entre 20 et 29 ans, 1,1 épisode après 30 ans, et 1,7 épisode d'emploi long. L'inactivité (entre 30 et 44 ans) et le chômage (entre 20 et 44 ans) occupent, en moyenne, 1 et 2,1 années (respectivement 3,2 années et 0,4 année pour l'ensemble des femmes avec emploi et sans temps partiel).

– Le **groupe TC3** rassemble des parcours marqués par l'inactivité, l'emploi étant la situation majoritaire avant l'âge de 25 ans.

La moitié des parcours du groupe compte au moins 13,5 années en inactivité entre 30 et 44 ans et seulement 6 années à temps complet entre 20 et 44 ans (contre respectivement 0 et 23 années pour l'ensemble des femmes avec emploi sans temps partiel entre 20 et 44 ans). En moyenne, les parcours du groupe comptent malgré cela un nombre non négligeable d'épisodes d'emplois courts entre 20 et 29 ans – 0,8 – et 0,7 emploi long entre 20 et 44 ans.

Tableau 7. Statistiques descriptives des parcours avec emploi sans temps partiel entre 20 et 44 ans, par groupe

	Groupe TC1 n=1 544				Groupe TC2 n=177				Groupe TC3 n=494			
	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>
Nb années à temps complet entre 20 et 44 ans	22,5	21,0	25,0	25,0	19,4	16,0	20,0	24,0	8,1	4,0	6,0	11,0
Nb années en inactivité entre 30 et 44 ans	0,7				2,1				4,0			
Nb d'épisodes d'emplois courts entre 20 et 29 ans	0,3				0,5				0,8			
Nb d'épisodes d'emplois courts entre 30 et 44 ans	1,0				1,0				1,0			
Nb d'emplois longs entre 20 et 44 ans	1,4	1,0	1,0	2,0	1,7	1,0	2,0	2,0	0,7		1,0	1,0

Source : enquête SIP.

Note : statistiques non pondérées. « moy », « q1 », « méd », « q3 » désignent respectivement la moyenne, le 1^{er} quartile, la médiane et le 3^e quartile ; « n » correspond à l'effectif analysé dans l'enquête. Les cellules vides correspondent à des valeurs nulles.

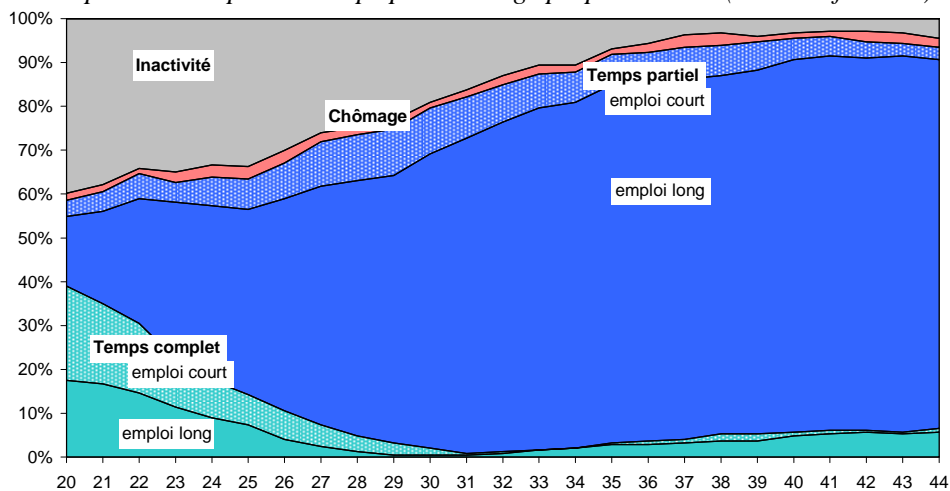
Champ : parcours des femmes des générations 1935 à 1959, en emploi entre 20 et 44 ans, sans temps partiel.

En moyenne, les femmes du groupe TC2 présentent des caractéristiques assez proches du groupe TP2 en termes de durée en emploi – 19,4 années contre 20,3 années –, et de nombre d'emplois longs – 1,7 contre 2,2. Cependant, à partir de l'âge de 35 ans, alors que pour les femmes du groupe TP2, l'emploi long à temps partiel accompagne l'augmentation de l'emploi et occupe une part croissante de l'emploi (*graphique 3*), pour les femmes du groupe TC2, ces évolutions se font davantage par des emplois courts à temps complet (*graphique 4*).

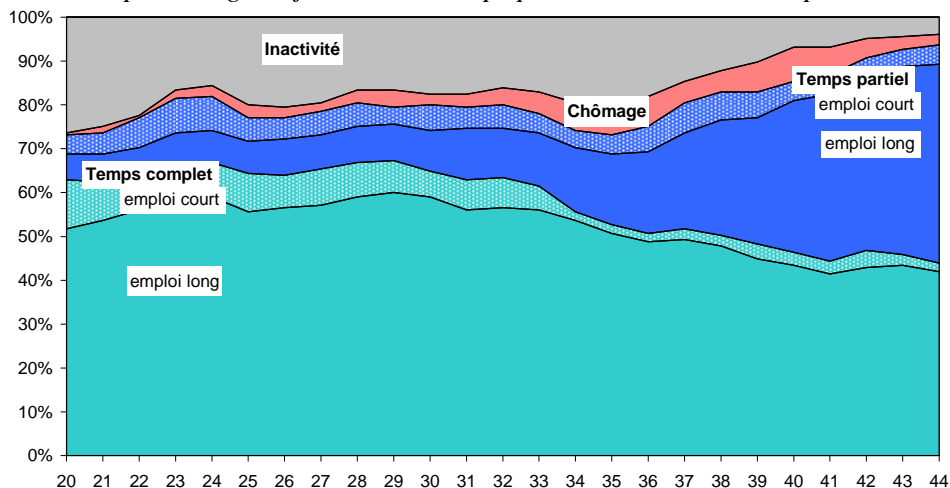
Les deux groupes de femmes pour lesquels l'inactivité est majoritaire (TP3 et TC3) sont aussi globalement assez proches. Cependant, les femmes du groupe TP3 sont un peu plus en emploi : en moyenne, les femmes de cette classe passent 10 années en emploi entre 20 et 44 ans contre 8,1 années pour les femmes du groupe TC3, ces dernières étant un peu plus longtemps inactives (16 années en moyenne, entre 20 et 44 ans, contre 14 années pour les femmes du groupe TP3). Par ailleurs, si ces deux groupes de femmes enregistrent un nombre moyen d'épisodes courts comparable en tout début de carrière, les femmes du groupe TC3 occupent moins d'épisodes courts à partir de 30 ans (0,2 contre 0,6) et moins d'épisodes longs entre 20 et 44 ans (0,7 contre 0,9).

Graphique 3. Fréquence des états rencontrés par les femmes nées entre 1935 et 1959 ayant connu du temps partiel entre 20 et 44 ans, selon l'âge

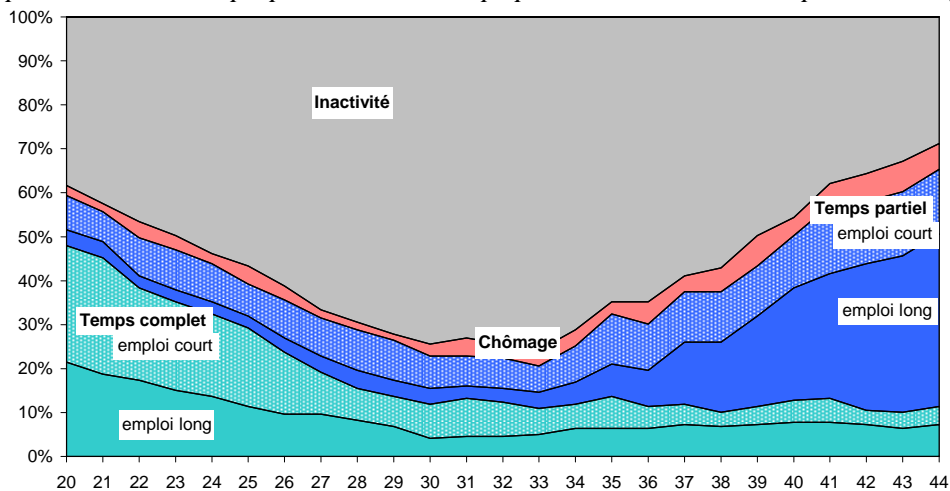
Groupe TP1 : emplois à temps partiel longs prépondérants (8 % des femmes)



Groupe TP2 : emplois longs majoritaires, à temps partiel essentiellement après 35 ans (6,5 %)

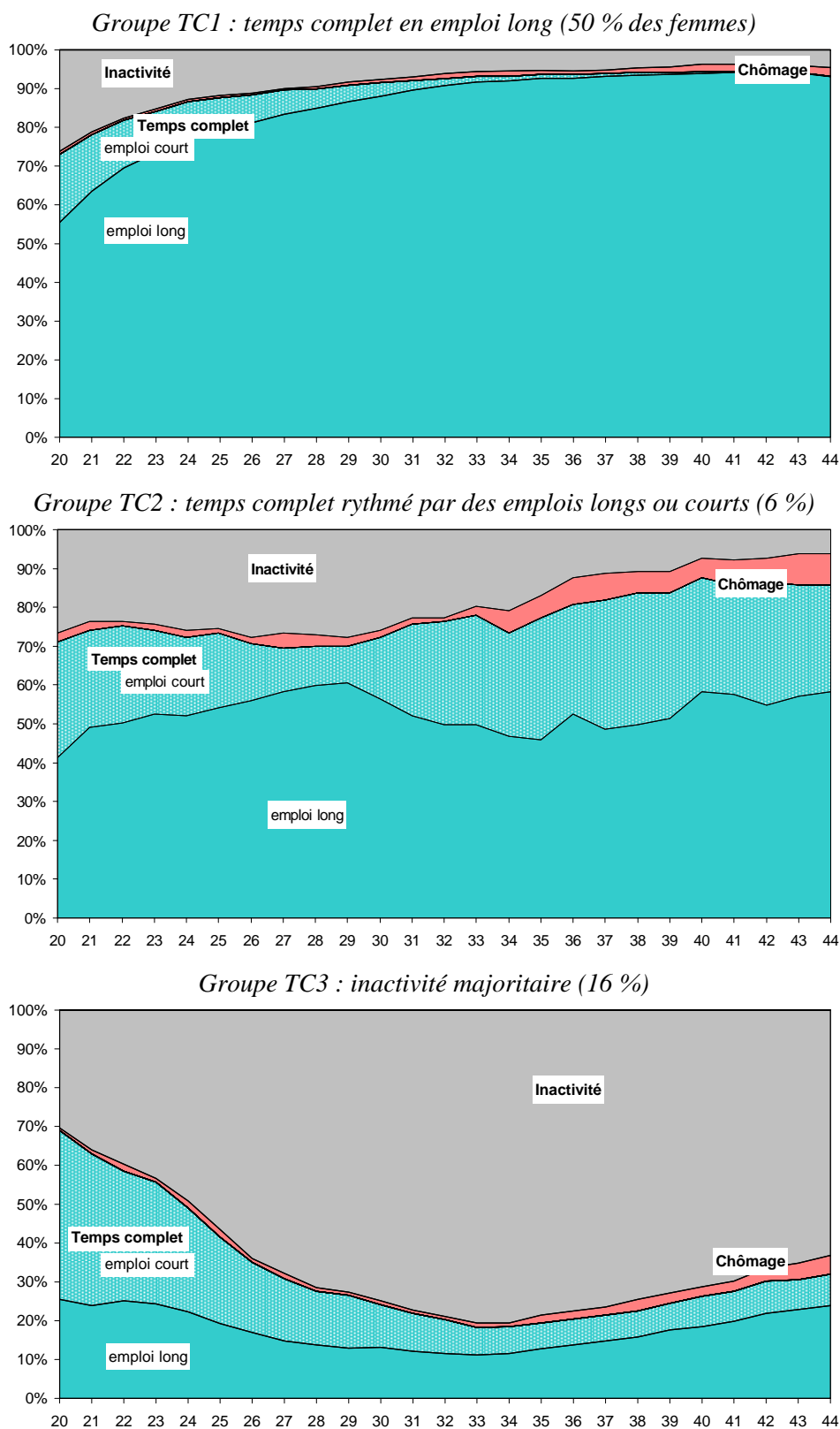


Groupe TP3 : inactivité prépondérante et temps partiel essentiellement après 35 ans (7 %)



* L'inactivité inclut les études, le service militaire, la préretraite-retraite, les périodes à l'étranger et, sur ce graphique, la catégorie – marginale – des emplois « courts – autres ».

Graphique 4. Fréquence des états rencontrés par les femmes nées entre 1935 et 1959 ayant un emploi, seulement à temps complet, entre 20 et 44 ans



* L'inactivité inclut les études, le service militaire, la préretraite-retraite, les périodes à l'étranger et, sur ce graphique, la catégorie – marginale – des emplois « courts – autres ».

3 Profils socioprofessionnels des femmes des générations 1935 à 1959

Les femmes qui occupent, à un moment ou un autre, un emploi à temps partiel suivent, comme on l'a vu, des parcours professionnels divers, plus ou moins continus et plus ou moins stables. Cette diversité de comportements d'activité renvoie à des déterminants, qui ont trait, à des degrés variables, à la fois aux caractéristiques du marché du travail et des emplois offerts, et aux caractéristiques individuelles des femmes, et que l'on va chercher à identifier à partir de certaines des données disponibles dans l'enquête SIP.

Le temps partiel peut témoigner de difficultés à accéder à un emploi à temps complet ; transitoire, il se concentre généralement sur les entrées dans la vie active, mais il peut aussi s'inscrire de façon plus durable dans le parcours, notamment pour les moins diplômés. Certains secteurs d'activité, comme celui des services aux particuliers ou des activités de nettoyage en entreprise – activités du Tertiaire –, où les emplois proposés sont majoritairement à temps partiel, sont particulièrement concernés²⁵.

Le temps partiel peut aussi être un moyen de mieux maîtriser le temps face à des conditions de travail qui rendent difficile la conciliation entre la vie professionnelle et des problèmes de santé ou des charges familiales (enfant, parent dépendant...). Ce choix, plus ou moins libre, de réduire son activité professionnelle intervient davantage aux âges de la maternité, lorsque les enfants sont jeunes et d'autant plus qu'ils sont nombreux²⁶, mais aussi tant qu'ils restent à charge, et parfois également lorsque les problèmes de santé se font plus présents, potentiellement jusqu'au départ à la retraite.

Confrontées à un marché du travail plus étroit et des conditions d'emploi parfois plus dégradées, tout au moins limitant les possibilités de maîtriser leur temps de présence au travail, les moins diplômées peuvent être portées à réduire leur activité, voire à l'interrompre²⁷. À l'opposé, les plus diplômées, pour lesquelles les contraintes relatives aux emplois sont *a priori* moindres, peuvent souhaiter conserver un emploi avec une forte quotité de temps de travail en raison des coûts d'opportunité associés au temps partiel (baisse de rémunération immédiate, moindre valorisation de leur qualification à moyen-long terme...)²⁸.

Lorsque le temps partiel est accepté – la personne ne souhaite pas occuper un emploi à temps complet –, l'environnement « hors travail » joue souvent un rôle important.

Ainsi, la présence d'un conjoint peut permettre de desserrer les contraintes liées aux enfants et limiter la réduction d'activité de la mère²⁹, voire lui permettre de conserver un temps complet. Néanmoins, si certaines femmes en couple peuvent faire le choix de réduire substantiellement leur durée de travail, voire d'être inactives, les mères isolées sont à l'inverse souvent contraintes de préserver une quotité de travail suffisante pour des raisons financières. En tout état de cause, le temps partiel motivé par des raisons familiales s'inscrit souvent dans une relation stable à l'emploi, où les passages de l'emploi à l'inactivité sont moins fréquents³⁰.

L'activité professionnelle du conjoint peut, elle-même, influencer l'activité de sa compagne. En effet, les décisions prises au sein des couples se font généralement en faveur du principal apporteur de revenus, de sorte que si l'un des deux parents doit libérer du temps pour assurer les obligations familiales, c'est souvent celui dont la rémunération est la plus faible – ou dont les perspectives de progression sont plus incertaines ou limitées – qui réduira son activité, accentuant de fait le déséquilibre au sein du couple. Dans le cas où la décision concerne un déménagement pour raison professionnelle, cela peut se traduire par une perte d'emploi pour la compagne, autrement dit par une période d'inactivité suivie, éventuellement, d'emplois aux conditions de travail moins favorables que celles de l'emploi précédent, en emploi court et à temps partiel par exemple.

²⁵ Dans les secteurs à fort taux de temps partiel, les rythmes de travail, quotidiens et hebdomadaires, peuvent cependant être très différents (Pak, 2013b : 32).

²⁶ Tavan (2007), Marc (2008), Minni et Moschion (2010), Pailhé et Solaz (2012).

²⁷ Pailhé et Solaz (2012).

²⁸ Bourreau-Dubois *et al.* (2001).

²⁹ Voir par exemple Recoules et Sautory (2013).

³⁰ Bourreau-Dubois *et al.* (2001).

Enfin, le lieu de résidence lui-même intervient sur les comportements d'activité, à travers, entre autres, les temps et coûts de transport, et les possibilités de modes de garde des enfants (aide familiale, assistante maternelle, structure collective). Comme les autres déterminants, son influence est variable en fonction des ressources du ménage.

En tout état de cause, le rôle du temps partiel dans le maintien du rapport à l'emploi apparaît ambigu, car il peut constituer une alternative à l'inactivité, tout en limitant les possibilités d'accroître la densité de travail.

Le caractère choisi ou subi du temps partiel apparaît déterminant dans la construction des trajectoires professionnelles³¹, mais l'information déclarée à ce sujet peut renvoyer à une multitude de situations – choix décidé, accepté, résigné... – qu'il est parfois difficile de démêler sans procéder à une analyse fine des situations individuelles. Dans l'enquête SIP, l'information est disponible seulement pour les personnes en emploi à temps partiel aux dates de l'enquête, en 2006 et 2010, autrement dit pour une sous-population de celle étudiée et à des dates parfois très éloignées des parcours professionnels observés. Cette information n'est à ce titre pas exploitée ici.

La quotité de travail, parce qu'elle peut être vue comme une mesure de la distance au temps complet, tout comme l'âge et le rang de naissance des enfants sont d'autres informations importantes dans l'analyse des parcours. Ces informations peuvent être suivies dans l'enquête SIP sur tout le parcours professionnel, mais n'ont pas été exploitées dans le cadre de cette étude. Elles feront l'objet de travaux ultérieurs.

Afin de caractériser les femmes selon leur type de parcours professionnel, les profils issus de l'analyse descriptive au sein de chaque groupe de parcours (*tableau 8*) sont ici mis en perspective par des analyses « toutes choses égales par ailleurs » (TCEPA), qui permettent d'identifier les caractéristiques pertinentes, une fois contrôlés les différents effets de structure (*tableaux 9 et 10*). Ces analyses TCEPA reposent sur l'estimation de modèles de régression logistique, qui expliquent la probabilité d'appartenir à un groupe donné de parcours plutôt que de ne pas y appartenir (*voir encadré 3*). Elles mettent en évidence les corrélations entre les caractéristiques individuelles et les différents types de parcours, sans toutefois permettre de se prononcer sur les liens de causalité³².

Encadré 3.

La description des profils socioprofessionnels des femmes selon leur type de parcours : précisions méthodologiques

La richesse de l'enquête SIP permet de décrire les profils socioprofessionnels des femmes des différents groupes de parcours avec un grand nombre de variables individuelles. Celles retenues dans le cadre de cette étude s'appuient sur la littérature relative aux déterminants du temps de travail des femmes³³. Comme les groupes de femmes sont construits par rapport aux parcours professionnels observés entre l'âge de 20 et 44 ans, dans la mesure du possible, les variables individuelles retenues dans l'analyse portent sur la même fenêtre temporelle :

³¹ Galtier (1999b), Bourreau-Dubois *et al.* (2001).

³² Par exemple, l'analyse peut mettre en évidence une corrélation entre le nombre d'enfants et la fréquence du temps partiel dans un parcours, sans que l'on puisse dire si c'est le fait d'occuper des emplois à temps partiel qui conduit à avoir plus d'enfants ou si c'est le fait d'avoir des enfants qui conduit à occuper des emplois à temps partiel.

³³ Les femmes à temps partiel ont des caractéristiques sociodémographiques différentes de celles des femmes à temps complet. Voir notamment Galtier (1999ab), Bourreau-Dubois *et al.* (2001), Ulrich et Rivaud (2007), Pak (2013b).

- plusieurs variables sont ainsi calculées jusqu'à l'âge de 44 ans inclus : le nombre d'enfants eus ou adoptés ; le nombre de congés parentaux³⁴ ; le nombre de mises en couple ; le nombre de déménagements (pour raison professionnelle et pour d'autres raisons, comme le fait de suivre son conjoint) ; le nombre de formations ; le nombre d'arrêts de travail ;
- d'autres variables sont calculées en fin de parcours, à 44 ans : l'état sur le marché du travail (en emploi, en non-emploi) ; le type d'emploi (emploi long ou court) ; le temps de travail (temps partiel, temps complet) ;
- certaines variables décrivent les caractéristiques de l'emploi occupé à 44 ans ou, en cas de non-emploi à cet âge, celles du dernier emploi occupé à cet âge : la catégorie socioprofessionnelle ; le statut ; le type de contrat de travail ; le secteur d'activité ;
- enfin, d'autres variables, seulement disponibles aux dates de l'enquête, sont celles déclarées en 2006 : l'origine (née ou non en France) ; les raisons d'arrêt des études ; le diplôme ; le lieu d'habitation (milieu urbain ou rural) ; les problèmes de santé : le nombre total de problèmes de santé, le nombre de problèmes de santé chroniques, le nombre d'accidents, le nombre d'handicaps.

Le fait de considérer ces informations à des moments différents, parfois éloignés dans le temps du parcours professionnel observé, n'apparaît pas problématique dans la mesure où l'objectif est ici de décrire les caractéristiques des femmes en fonction du type de parcours qu'elles suivent, dont la période 20-44 ans n'est qu'une partie. Il s'agit donc d'identifier les corrélations entre des variables individuelles et l'appartenance aux groupes de parcours, et non d'étudier les causalités, c'est-à-dire comment les caractéristiques individuelles impactent la probabilité d'appartenir à une classe de parcours par rapport aux autres.

Pour identifier des liens robustes entre les variables individuelles et le fait d'appartenir à un groupe de parcours donné, des modèles logit simples ont été estimés, expliquant la probabilité d'appartenir à un groupe de parcours par rapport aux autres groupes de parcours³⁵. Deux types d'analyses TCEPA ont été menées :

- *Une analyse sur le champ des femmes ayant des parcours comprenant au moins un emploi entre 20 et 44 ans* qui tient compte des caractéristiques de l'emploi occupé (catégorie socioprofessionnelle, statut, contrat de travail, secteur d'activité ; *tableau 9*). Les femmes sans emploi entre 20 et 44 ans ont été écartées de cette analyse en raison du peu d'informations sur les caractéristiques des emplois occupés, celles-ci n'étant renseignées que dans le cas d'un emploi occupé avant 20 ans.
- *Une analyse sur l'ensemble des femmes* pour expliquer la probabilité d'appartenir au groupe des femmes sans emploi entre 20 et 44 ans (*tableau 10*). Les informations sur les caractéristiques de l'emploi occupé à 44 ans ou du dernier emploi ont alors été écartées.

Dans les deux analyses, des indicatrices de cohortes ont été introduites afin de tenir compte des différences de conjoncture subie par les femmes des différentes générations.

Afin de disposer d'un nombre pertinent d'observations pour les modalités de chaque variable, certaines des modalités disponibles dans l'enquête SIP ont été regroupées (par exemple, l'absence d'enfants et le fait d'avoir un seul enfant ont été regroupés dans une seule modalité).

En outre, pour la partie économétrique uniquement, les femmes déclarant des études en cours en 2006 (environ 1,5 % des femmes) ont été regroupées avec les femmes ayant le plus faible niveau de diplôme ; et les non-salariées avec les femmes en CDI ou fonctionnaires. Par ailleurs, les rares valeurs manquantes (moins de 1 % des observations) relatives aux caractéristiques de l'emploi occupé à 44 ans ou du dernier emploi, ont été recodées dans la modalité la plus fréquente.

³⁴ Les interactions dynamiques entre l'arrivée des enfants, la prise de congés parentaux et le parcours professionnel feront l'objet de travaux ultérieurs (voir par exemple sur ce sujet Marc, 2007).

³⁵ Un modèle logit multinomial non ordonné a été également mis en œuvre pour estimer, de façon jointe, les probabilités d'appartenir à chaque groupe de parcours par rapport à un groupe de référence (groupe TC1 par exemple). Ses résultats ne seront pas présentés dans cette note, car plus difficiles à interpréter et à comparer directement aux résultats des statistiques descriptives. Néanmoins, ils confirment globalement les résultats présentés ici.

Groupe TP1 : les femmes ayant des parcours avant 45 ans où les emplois sont principalement des emplois longs à temps partiel sont plus souvent des femmes avec plusieurs enfants, habitant en milieu rural et ayant connu peu de déménagements.

Les femmes du groupe TP1 ont relativement plus d'enfants que la moyenne : à 44 ans, 84 % d'entre elles ont déjà au moins deux enfants contre 72 % des femmes³⁶ (tableau 8). Le nombre d'enfants apparaît déterminant pour expliquer l'appartenance à ce groupe (tableau 9) : avoir au moins deux enfants multiplie par près de deux la probabilité de suivre un parcours de type TP1. En lien avec la maternité, les femmes de ce groupe ont aussi pris un peu plus souvent un congé parental avant 45 ans (10 % d'entre elles contre près de 7 % pour l'ensemble des femmes).

Les femmes du groupe TP1 sont celles qui, en 2006, habitent le plus souvent en milieu rural ; c'est le cas d'une femme sur trois du groupe contre une femme sur quatre en général. Habiter en milieu rural multiplie par 1,5 la probabilité de suivre un parcours de type TP1, ce qui rejoint l'observation que le temps partiel est globalement plus important en zones rurales et davantage pour les femmes³⁷.

Toutes choses égales par ailleurs, les femmes de ce groupe connaissent également une mobilité résidentielle plus réduite. Dans l'enquête SIP, deux types de variables décrivent la mobilité résidentielle en lien avec l'activité professionnelle des personnes enquêtées : sont distingués les déménagements nécessaires à l'enquêté pour poursuivre sa propre activité professionnelle (nouvel emploi, formation permanente ou recherche d'emploi), des déménagements provoqués pour un autre motif et qui ont modifié l'activité professionnelle de l'enquêté (pour suivre un conjoint par exemple). Ainsi, avant l'âge de 45 ans, parmi les femmes ayant un parcours caractérisé par une prépondérance des emplois à temps partiel longs, 16 % ont connu au moins un déménagement pour raison professionnelle et 9 % un autre déménagement ayant eu des conséquences sur leur activité professionnelle ; pour l'ensemble des femmes, ces proportions sont respectivement 19 % et 13 %.

Pour leur dernier emploi occupé à 44 ans³⁸, les femmes du groupe TP1 sont plus souvent dans le Tertiaire (84 % contre 72 % pour l'ensemble des femmes) et, à autres caractéristiques identiques, travailler dans ce secteur, où le temps partiel est particulièrement présent, multiplie par une fois et demi la probabilité de suivre des parcours d'emplois longs à temps partiel. Par rapport aux non-salariées, les salariées du public ont, toutes choses égales par ailleurs, moins de chances d'appartenir à ce groupe de parcours. Ce résultat est lié à la légère surreprésentation des non-salariées dans le groupe de parcours TP1 (14 % contre 12 % pour l'ensemble des femmes) et plus particulièrement à la forte présence des aides familiaux qui sont plus souvent à temps partiel³⁹ (62 % des non-salariées du groupe TP1 sont des aides familiales contre 45 % pour l'ensemble des femmes).

Ces femmes ont aussi, toutes choses égales par ailleurs, un niveau d'études plutôt faible (niveau inférieur au CAP, BEP ou formation initiale non finalisée)⁴⁰, en cohérence avec la littérature montrant que les peu diplômés sont plus fréquemment à temps partiel.

³⁶ Dans cette partie, les femmes considérées sont toutes nées entre 1935 et 1959.

³⁷ Selon une étude de 2014 pour le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, en 2010, 39 % des femmes habitant en zones rurales sont concernées par le temps partiel, contre 29 % nationalement.

³⁸ Pour les caractéristiques des emplois, voir encadré 3.

³⁹ Par exemple, en 1999, 35 % des aides familiaux sont à temps partiel contre moins de 20 % pour l'ensemble des salariés (Missègue, 2000).

⁴⁰ Dans l'estimation du logit simple, le niveau de diplôme détermine l'appartenance au groupe TP1 à la limite de la significativité statistique (à 13 %). L'estimation du logit multinomial avère cette significativité à 10 % : toutes choses égales par ailleurs, par rapport au groupe de parcours TC1, avoir un diplôme de niveau inférieur au CAP, BEP ou être encore en formation initiale augmente la probabilité d'appartenir au groupe TP1.

Groupe TP2 : les femmes ayant connu des parcours composés majoritairement d'emplois longs, en temps partiel surtout après 35 ans, habitent plus fréquemment en milieu rural, sont moins souvent des salariées du public et exercent plus souvent dans le Tertiaire.

Les femmes du groupe TP2 ont des caractéristiques socioprofessionnelles assez proches de l'ensemble des femmes des générations de 1935 à 1959. Elles se distinguent par le fait qu'elles vivent davantage en milieu rural – résider en milieu rural multiplie par 1,3 la probabilité d'appartenir au groupe TP2. Pour leur dernier emploi occupé à 44 ans, elles travaillent aussi moins dans le secteur public (23 % contre 27 % pour l'ensemble des femmes) ; mais davantage dans le Tertiaire (88 % contre 72 %), et les femmes ayant travaillé dans le Tertiaire ont 3 fois plus de chances d'avoir un parcours de type TP2⁴¹.

Groupe TP3 : les femmes aux parcours marqués de façon prépondérante par l'inactivité, avec du temps partiel essentiellement après 35 ans, ont plus souvent au moins trois enfants, sont plus souvent d'origine étrangère, ont travaillé plus fréquemment dans le Tertiaire, en contrat à durée limitée, et ont connu plus de problèmes de santé.

Les femmes du groupe TP3 ont plus souvent au moins trois enfants (56 % contre 34 % pour l'ensemble des femmes), et avoir au moins deux enfants multiplie par presque trois la probabilité de suivre un parcours de type TP3, ce qui rejoint le constat d'un lien fort entre le nombre d'enfants et l'inactivité féminine.

Les femmes de ce groupe sont plus fréquemment d'origine étrangère (étrangères ou devenues françaises). À autres caractéristiques identiques, être née française diminue d'environ la moitié la probabilité de suivre le parcours de type TP3.

Elles se démarquent significativement par leur comportement en termes de mobilité résidentielle : majoritairement inactives, elles sont moins concernées par les déménagements pour raison professionnelle (12 % contre 19 % pour l'ensemble des femmes), mais connaissent en revanche davantage d'autres déménagements ayant eu des conséquences sur leur activité professionnelle, tel que le fait de suivre leur conjoint (23 % contre 13 %).

Pour leur dernier emploi à 44 ans, ces femmes étaient plus fréquemment dans le Tertiaire (90 % d'entre elles contre 72 % des femmes), davantage en contrat à durée limitée (29 % contre 12 %) : les femmes du Tertiaire ont 5 fois plus de chances de suivre un parcours de type TP3 et avoir un contrat à durée limitée⁴² multiplie la probabilité par 3. *A contrario*, toutes choses égales par ailleurs, les salariées du public ont 2,5 fois moins de chances d'appartenir au groupe de parcours TP3 que les non-salariées.

Si les femmes du groupe TP3 déclarent significativement plus de problèmes de santé, elles ne sont en revanche que 4 % à avoir eu au moins un arrêt de travail avant l'âge de 45 ans (7 % des femmes des générations de 1935 à 1969), très probablement du fait de leur plus faible durée en emploi jusqu'à cet âge.

⁴¹ Les femmes du groupe TP2 ont une répartition du nombre d'enfants proche de l'ensemble des femmes, mais sont celles qui ont pris le plus de congés parentaux jusqu'à 44 ans (12 % contre 7 % pour l'ensemble des femmes). Sans que ces différences apparaissent comme significatives par rapport aux autres femmes une fois contrôlées les autres caractéristiques individuelles, les femmes de ce groupe sont plus fréquemment employées (58 % des femmes du groupe contre 47 % pour l'ensemble des femmes), connaissent un peu plus des contrats à durée limitée (15 % contre 12 %) et d'arrêts de travail jusqu'à 44 ans (11 % contre 7 % pour toutes les femmes). De même, elles comptent relativement plus de déménagements et ont fini plus fréquemment leurs études pour des raisons financières : 18 % d'entre elles ont fini leur scolarité par besoin d'argent et 16 % pour aider financièrement leur famille contre, respectivement, 14 % et 12 % pour l'ensemble des femmes

⁴² Les contrats à durée limitée recouvrent notamment les CDD, les emplois saisonniers, de vacataire, l'intérim, l'apprentissage sous contrat, les stages rémunérés en entreprise, les emplois aidés.

Groupe TC1 : les femmes aux parcours essentiellement à temps complet en emploi long ont moins d'enfants, sont plus souvent nées en France et sont plus diplômées. Elles sont moins souvent ouvrières ou employées, travaillent plus fréquemment dans le secteur public avec des contrats à durée non limitée. Elles déclarent moins de problèmes de santé.

Les femmes du groupe TC1 ont en moyenne moins d'enfants que les autres ; elles sont plus nombreuses à ne pas avoir d'enfant ou en avoir un, et moins nombreuses à en avoir au moins trois (respectivement 38 % et 24 %, contre 28 % et 34 % des femmes). Toutes choses égales par ailleurs, les femmes ayant deux enfants ou plus ont 2,5 fois moins de chances de suivre un parcours de type TC1.

Ces femmes sont plus souvent nées en France, ce qui augmente 1,8 fois la probabilité d'appartenir au groupe de parcours TC1.

Les femmes du groupe TC1 sont également plus diplômées : en particulier, 35 % d'entre elles ont un diplôme de niveau Bac ou supérieur contre 31 % des femmes. Une fois contrôlées les autres différences de caractéristiques socioprofessionnelles, les femmes ayant un niveau de diplôme inférieur au CAP, BEP ont 1,25 fois moins de chances d'appartenir au groupe TC1 par rapport à celles qui ont un diplôme de niveau supérieur.

En termes de mobilité résidentielle, les femmes du groupe TC1 ont un profil opposé à celui des femmes du groupe TP3. Ainsi, avoir connu au moins un déménagement pour raison professionnelle multiplie la probabilité d'appartenir au groupe TC1 par 1,2 et avoir connu au moins un déménagement pour d'autres raisons réduit cette probabilité par 1,7. De même, ces femmes ont significativement moins de problèmes de santé que les autres femmes en emploi entre 20 et 44 ans.

À 44 ans, le dernier emploi occupé par les femmes du groupe TC1 est plus souvent non-salarié (14,5 % contre 11,6 % de l'ensemble des femmes) ; elles sont moins souvent employées ou ouvrières (59 % contre 61,5 %) et travaillent moins dans le Tertiaire. Lorsqu'elles sont salariées, ces femmes travaillent plus fréquemment dans le secteur public (35 % contre 29 %). Une fois contrôlées les différences de caractéristiques socioprofessionnelles, les femmes salariées du public ont 1,7 fois plus de chances de connaître un parcours de type TC1 que les non-salariées, et les salariées du privé ont 1,4 fois moins de chances. Assez logiquement, en lien avec leur statut, les femmes qui suivent ces parcours, composés d'emplois longs à temps complet, sont plus souvent en contrat à durée non limitée : 78 % d'entre elles contre 72 % des femmes. La stabilité de la relation avec un employeur ou le fait d'être non-salariée expliquent probablement que ces femmes ont, toutes choses égales par ailleurs, moins suivi de formations avant 45 ans.

Groupe TC2 : les femmes aux parcours à temps complet rythmés par des emplois longs et courts sont plus diplômées, et connaissent plus de mises en couple. Elles sont plus fréquemment salariées du privé, en contrats à durée limitée, moins souvent dans le Tertiaire. Elles déclarent plus d'arrêts de travail et suivent plus de formations.

Les femmes du groupe TC2 sont relativement moins souvent mères d'au moins trois enfants que celles des autres groupes (29 % contre 34 % pour l'ensemble des femmes), sans que cette différence apparaisse comme significative.

En revanche, toutes choses égales par ailleurs, avoir connu au moins deux mises en couple augmente de 1,7 fois la probabilité d'appartenir au groupe de parcours TC2 ; 23 % des femmes de ce groupe connaissent au moins deux mises en couple avant 45 ans contre 13 % de l'ensemble des femmes, soit la fréquence de mise en couple la plus importante sur les sept groupes considérés.

Les déménagements pour d'autres raisons que professionnelles, telles que le fait de suivre son conjoint, apparaissent également plus fréquents : toutes choses égales par ailleurs, les femmes ayant connu au moins un déménagement de ce type ont 2,3 fois plus de chances d'appartenir à ce groupe.

Ces femmes habitent un peu plus souvent en milieu urbain (78 % contre 75 % des femmes) et sont un peu moins fréquemment d'origine étrangère (5 % contre près de 10 %), mais ces caractéristiques n'apparaissent pas comme significatives une fois tenu compte des autres caractéristiques individuelles.

Les femmes du groupe TC2 se démarquent comme étant les plus diplômées : en effet, seules 33 % d'entre elles ont un diplôme de niveau inférieur au CAP, BEP (43 % de l'ensemble des femmes). Toutes choses égales par ailleurs, les femmes ayant un diplôme inférieur au CAP, BEP ont 1,7 fois moins de chances d'appartenir au groupe de parcours TC2. Ces femmes déclarent plus souvent avoir arrêté leurs études car elles avaient atteint le niveau de formation souhaitée (29 % d'entre elles contre 25 % des femmes). Avant 45 ans, elles sont aussi deux fois plus nombreuses que l'ensemble des femmes à avoir suivi au moins une formation (28 % contre 14 %) ; toutes choses égales par ailleurs, avoir suivi une formation multiplie par 2,3 la probabilité de suivre un parcours de type TC2. Les changements relativement fréquents d'employeurs qui caractérisent leurs parcours pourraient être liés à des formations de mise à niveau ou de reconversion professionnelle, par exemple.

À 44 ans, le dernier emploi occupé par les femmes du groupe TC2 est plus fréquemment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou de la construction, plutôt dans le privé, et plus souvent en contrat à durée limitée : travailler dans le Tertiaire diminue par 2 la probabilité d'appartenir à ce groupe et être salariée du privé, comme avoir un contrat à durée limitée, multiplie cette probabilité par respectivement 2,2 et 2. Ces femmes connaissent aussi plus d'arrêts de travail : avoir connu au moins un arrêt de travail avant l'âge de 45 ans augmente de 1,7 fois la probabilité d'appartenir au groupe TC2.

Si le fait d'avoir déclaré des problèmes de santé n'apparaît pas comme significativement corrélé à la probabilité d'appartenir au groupe TC2, les femmes de ce groupe en déclarent un peu moins, et sont celles qui connaissent le moins de problèmes de santé chroniques et le moins d'handicaps (respectivement 39 % et 12 % d'entre elles en déclarent contre 44 % et 15 % des femmes).

Groupe TC3 : les femmes aux parcours à temps complet où l'inactivité est majoritaire ont plus d'enfants, habitent plus souvent en milieu urbain, sont moins diplômées, sont plus fréquemment des ouvrières ou des employées du secteur privé.

Les femmes ayant un parcours avec du temps complet où l'inactivité est majoritaire ont des caractéristiques proches des femmes à temps partiel du groupe TP3. L'inactivité semble principalement liée au fait de s'arrêter pour élever ses enfants. Les femmes du groupe TC3 sont plus souvent mères de famille nombreuse (86 % d'entre elles ont au moins deux enfants et 50 % en ont au moins trois contre, respectivement, 72 % et 34 % des femmes) et, toutes choses égales par ailleurs, les femmes ayant au moins deux enfants ont 3,3 fois plus de chances de suivre un parcours de type TC3. Logiquement, ces femmes, souvent sans emploi, prennent peu de congés parentaux (4 % contre 7 % des femmes).

Ces femmes connaissent aussi significativement un peu plus de déménagements pour des raisons autres que professionnelles, comme par exemple le fait de suivre son conjoint (15 % d'entre elles contre 13 % des femmes). Elles habitent un peu plus souvent en milieu urbain : habiter en milieu rural diminue de 1,4 fois la probabilité d'appartenir au groupe TC3.

Ces femmes sont plus souvent d'origine étrangère (11 % contre 8 % pour les femmes ayant au moins un emploi entre 20 et 44 ans) et relativement peu diplômées : 53 % d'entre elles ont un niveau de diplôme inférieur au CAP, BEP (43 % pour l'ensemble des femmes), ce qui, toutes choses égales par ailleurs, accroît de 1,3 fois les chances d'appartenir au groupe. Pourtant, les femmes du groupe TC3 ont atteint plus fréquemment que les autres le niveau de formation qu'elles souhaitent (21 % contre 25 %) et déclarent plus souvent qu'elles ont arrêté leurs études après avoir trouvé un emploi (20 % contre 17 % pour l'ensemble des femmes).

Pour leur dernier emploi occupé à 44 ans, ces femmes sont significativement plus souvent ouvrières et employées (76 % contre 62 % de l'ensemble des femmes) ; à autres caractéristiques identiques, les femmes ouvrières ont 1,3 fois plus de chances d'appartenir au groupe TC3, et les femmes employées 1,8 fois plus, par rapport aux femmes des autres catégories socioprofessionnelles.

Elles travaillent aussi plus fréquemment comme salariées du secteur privé (74 % contre 56 % de l'ensemble des femmes) ; toutes choses égales par ailleurs, avoir un contrat à durée limitée augmente la probabilité d'appartenir au groupe TC3.

Groupe sans emploi entre 20 et 44 ans : les femmes sont plus souvent mères de famille nombreuse, d'origine étrangère et peu diplômées. Elles connaissent moins de mises en couple et de déménagements.

Les femmes n'ayant pas eu d'emploi entre 20 et 44 ans ont plus fréquemment au moins trois enfants : 58 % contre 34 % pour l'ensemble des femmes, et, toutes choses égales par ailleurs, avoir eu au moins deux enfants multiplie par 3 la probabilité de ne pas avoir d'emploi entre 20 et 44 ans (*tableau 10*). Ce résultat souligne à nouveau le lien étroit entre le fait d'avoir des enfants et l'inactivité.

Ces femmes sont très largement d'origine étrangère (devenue française ou étrangère) ; c'est le cas d'une femme sur trois contre une sur dix pour l'ensemble des femmes. À autres caractéristiques identiques, les femmes nées en France ont une probabilité 3,3 fois moindre d'être continûment sans emploi entre 20 et 44 ans.

Ces femmes connaissent significativement moins de mises en couple et moins de déménagements pour des raisons non professionnelles comme le fait de suivre leur conjoint.

Elles sont fréquemment peu diplômées : 73 % d'entre elles ont un diplôme de niveau inférieur au CAP, BEP (43 % pour l'ensemble des femmes), ce qui, toutes choses égales par ailleurs, multiplie par 2,6 fois la probabilité de suivre ce parcours sans emploi. Elles déclarent relativement souvent que la poursuite de leurs études n'était pas envisagée par leur famille (28 % d'entre elles contre 19 % pour l'ensemble des femmes) et moins fréquemment avoir atteint le niveau de formation souhaité (13 % contre 25 %). Seules 3 % de ces femmes ont suivi une formation avant 45 ans (14 % pour l'ensemble des femmes) et, toutes choses égales par ailleurs, avoir suivi une formation réduit par 3,3 la probabilité d'être sans emploi entre 20 et 44 ans.

Notons enfin que parmi les femmes qui n'ont pas eu d'emploi entre 20 et 44 ans, un quart en ont eu un avant 20 ans, plus souvent en tant qu'employée du secteur privé, à temps complet, et un peu plus souvent en CDI dans le secteur du Tertiaire.

Tableau 8. Caractéristiques des générations 1935 à 1959 par groupes de parcours entre 20 et 44 ans (en %)

	TP1 n=246	TP2 n=205	TP3 n=219	Femmes avec un emploi à TP n=670	TC1 n=1 544	TC2 n=177	TC3 n=494	Femmes en emploi à TC seul n=2 215	Femmes ayant un emploi n=2 885	Femmes sans emploi n=197	Ensemble femmes n=3 082	Ensemble hommes n=2 683
Nombre d'enfants eus ou adoptés												
Pas d'enfant ou 1 enfant	15,8	29,4	11,8	18,7	37,7	30,6	14,2	32,0	28,9	12,7	27,8	29,2
2 enfants	44,7	45,1	32,3	40,7	38,8	40,6	35,7	38,3	38,9	29,3	38,2	39,6
3 enfants et plus	39,5	25,5	55,9	40,6	23,5	28,8	50,1	29,7	32,2	57,9	34,0	31,2
Nombre de congés parentaux												
Absence de congé parental	89,6	87,9	93,6	90,4	93,0	92,2	95,8	93,5	92,8	100,0	93,3	99,9
Au moins un congé parental	10,4	12,1	6,4	9,6	7,0	7,8	4,2	6,5	7,2	0,0	6,7	0,1
Nombre de mises en couple												
Pas de mise en couple ou une mise en couple	88,2	88,3	87,9	88,1	86,6	77,0	88,4	86,2	86,6	92,3	87,0	87,4
Au moins deux mises en couple	11,8	11,7	12,1	11,9	13,4	23,0	11,6	13,8	13,4	7,7	13,0	12,6
Nombre de déménagements pour raison professionnelle												
Pas de déménagement	83,6	77,5	87,7	83,1	78,1	76,2	84,0	79,2	80,1	95,5	81,2	66,5
Au moins un déménagement	16,4	22,5	12,3	16,9	21,9	23,8	16,0	20,8	19,9	4,5	18,8	33,5
Nombre d'autres déménagements ayant eu des conséquences sur l'activité professionnelle												
Pas de déménagement	91,0	84,3	76,8	84,2	89,9	78,7	85,0	87,9	87,1	90,3	87,3	94,8
Au moins un déménagement	9,0	15,7	23,2	15,8	10,1	21,3	15,0	12,1	12,9	9,7	12,7	5,2
Lieu d'habitation												
Milieu urbain	67,0	70,5	71,9	69,7	74,3	78,4	79,2	75,7	74,3	78,5	74,6	72,4
Milieu rural	33,0	29,5	28,1	30,3	25,7	21,6	20,8	24,3	25,7	21,5	25,4	27,6
Origine												
Né(e) à l'étranger (devenu(e) français(e) ou non)	8,8	11,5	12,6	10,9	6,0	5,3	11,0	7,0	7,9	33,6	9,7	10,6
Né(e) français(e)	91,2	88,5	87,4	89,1	94,0	94,7	89,0	93,0	92,1	66,4	90,3	89,4
Diplôme												
Niveau inférieur au CAP, BEP ou diplôme étranger de même niveau	40,6	41,9	43,9	42,1	38,3	32,6	53,1	41,0	41,3	72,5	43,4	41,7
CAP, BEP ou diplôme étranger de même niveau	25,6	26,6	25,9	26,0	25,6	35,1	20,9	25,3	25,5	11,1	24,5	28,1
Bac et plus	31,3	29,3	29,9	30,2	35,1	31,8	24,4	32,5	32,0	15,0	30,8	28,8
Etudes initiales en cours	2,6	2,2	0,3	1,7	1,0	0,6	1,7	1,1	1,3	1,4	1,3	1,5

	TP1 n=246	TP2 n=205	TP3 n=219	Femmes avec un emploi à TP n=670	TC1 n=1 544	TC2 n=177	TC3 n=494	Femmes en emploi à TC seul n=2 215	Femmes ayant un emploi n=2 885	Femmes sans emploi n=197	Ensemble femmes n=3 082	Ensemble hommes n=2 683
Nombre formations												
Pas de formation	87,4	87,0	83,0	85,8	85,3	72,0	86,6	84,4	84,8	97,2	85,6	81,5
Au moins une formation	12,6	13,0	17,0	14,2	14,7	28,0	13,4	15,6	15,2	2,8	14,4	18,5
Etat sur le marché du travail à 44 ans												
Non-emploi	5,4	7,1	33,9	15,3	6,9	12,2	66,9	20,4	19,2	100,0	24,8	4,3
Emploi	94,6	92,9	66,1	84,7	93,1	87,8	33,1	79,6	80,8	0,0	75,2	95,7
Type d'emploi à 44 ans												
Non-emploi	5,4	7,1	33,9	15,3	6,9	12,2	66,9	20,4	19,2	100,0	24,8	4,3
Emploi long	91,6	83,7	47,3	74,6	93,0	60,4	24,1	75,2	75,1	0,0	69,9	90,9
Emploi court	3,0	9,2	18,8	10,1	0,1	27,4	9,0	4,4	5,7	0,0	5,3	4,9
Temps de travail à 44 ans												
Non-emploi	5,4	7,1	33,9	15,3	6,9	12,2	66,9	20,4	19,2	100,0	24,8	4,3
Temps complet	6,1	45,7	10,5	19,7	93,1	87,8	33,1	79,6	65,9	0,0	61,3	94,2
Temps partiel	88,5	47,3	55,5	65,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,9	0,0	13,9	1,6
Catégorie socioprofessionnelle -dernier emploi												
Employé	54,9	57,6	58,4	56,9	46,7	45,3	51,8	47,7	49,8	14,6	47,4	15,1
Ouvrier	12,0	9,2	14,8	12,0	12,3	16,7	23,8	15,2	14,5	9,0	14,1	40,3
Autre (agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires)	33,1	33,2	26,2	30,9	40,8	37,6	23,6	36,8	35,4	2,3	33,1	44,2
Non renseigné	0,0	0,0	0,7	0,2	0,1	0,3	0,8	0,3	0,3	74,1	5,4	0,4
Statut -dernier emploi												
Salarié du public	26,9	23,4	22,7	24,5	34,6	28,7	18,6	30,6	29,2	2,1	27,3	22,4
Salarié du privé	58,7	62,9	67,6	62,9	50,9	65,8	74,2	57,2	58,5	21,2	55,9	61,0
Non-salarié	14,4	13,7	9,7	12,6	14,5	5,5	6,9	12,1	12,2	2,6	11,6	16,3
Non renseigné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1	74,1	5,2	0,3

	TP1 n=246	TP2 n=205	TP3 n=219	Femmes avec un emploi à TP n=670	TC1 n=1 544	TC2 n=177	TC3 n=494	Femmes en emploi à TC seul n=2 215	Femmes ayant un emploi n=2 885	Femmes sans emploi n=197	Ensemble femmes n=3 082	Ensemble hommes n=2 683
Contrat de travail -dernier emploi												
CDI, fonctionnaire	76,7	71,8	61,3	70,1	78,4	73,5	76,6	77,6	75,9	16,9	71,8	75,1
Durée limitée	9,0	14,5	29,0	17,3	7,0	21,1	16,2	10,2	11,8	6,4	11,5	8,3
Non-salarié	14,4	13,7	9,7	12,6	14,5	5,5	6,9	12,1	12,2	2,6	11,6	16,3
Non renseigné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1	74,1	5,2	0,3
Secteur d'activité -dernier emploi												
Tertiaire	84,3	88,1	90,1	87,4	74,5	70,5	70,4	73,3	76,5	16,2	72,4	65,2
Agriculture, industrie, construction	14,1	9,7	7,4	10,6	24,2	28,6	27,6	25,4	22,0	9,7	21,1	32,7
Non renseigné	1,6	2,2	2,4	2,1	1,2	0,9	1,9	1,3	1,5	74,1	6,5	2,0
Nombre d'arrêts de travail												
Pas d'arrêt	94,6	89,1	96,0	93,4	91,5	89,7	94,7	92,0	92,3	99,1	92,8	92,7
Au moins un arrêt	5,4	10,9	4,0	6,6	8,5	10,3	5,3	8,0	7,7	0,9	7,2	7,3
Nombre total de problèmes de santé chroniques												
Pas de problème	57,9	55,1	42,9	52,1	58,9	60,7	54,5	58,1	56,7	46,6	56,0	58,5
Au moins un problème	42,1	44,9	57,1	47,9	41,1	39,3	45,5	41,9	43,3	53,4	44,0	41,5
Nombre total d'accidents différents déclarés dans la description de l'itinéraire professionnel												
Pas d'accident	99,4	97,8	98,8	98,7	98,8	98,0	98,2	98,6	98,6	98,6	98,6	96,5
Au moins un accident	0,6	2,2	1,2	1,3	1,2	2,0	1,8	1,4	1,4	1,4	1,4	3,5
Nombre total d'accidents déclarés par l'enquêté												
Pas d'accident	86,5	84,5	85,4	85,5	85,6	84,8	86,4	85,7	85,7	87,0	85,7	73,7
Au moins un accident	13,5	15,5	14,6	14,5	14,4	15,2	13,6	14,3	14,3	13,0	14,3	26,3
Nombre total de handicaps												
Pas d'handicap	80,9	87,7	83,8	83,9	86,0	87,9	83,5	85,6	85,2	83,0	85,1	85,1
Au moins un handicap	19,1	12,3	16,2	16,1	14,0	12,1	16,5	14,4	14,8	17,0	14,9	14,9
Nombre total de problèmes de santé déclarés												
Pas de problème	44,2	41,3	31,5	39,1	43,6	44,4	41,9	43,3	42,3	38,8	42,1	45,1
Au moins un problème de santé	55,8	58,7	68,5	60,9	56,4	55,6	58,1	56,7	57,7	61,2	57,9	54,9

Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Lecture : 15,8 % des femmes ayant un parcours de type TP1 n'ont pas eu d'enfant ou ont eu un enfant.

Tableau 9. Probabilité d'appartenir à un groupe de parcours vs. les autres groupes (rapports des chances)

	Probabilité d'appartenir à TP1		Probabilité d'appartenir à TP2		Probabilité d'appartenir à TP3		Probabilité d'appartenir à TC1		Probabilité d'appartenir à TC2		Probabilités d'appartenir à TC3	
Nombre d'enfants eus ou adoptés												
Pas d'enfant ou 1 enfant	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
2 enfants ou plus	1,9	***	1,0	ns	2,8	***	0,4	***	0,9	ns	3,3	***
Nombre de mises en couple												
Pas de mise en couple ou une mise en couple	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au moins deux mises en couple	0,9	ns	1,0	ns	0,8	ns	0,9	ns	1,7	**	1,0	ns
Nombre de déménagements pour raison professionnelle												
Pas de déménagement	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au moins un déménagement	0,7	*	1,3	ns	0,5	***	1,2	*	1,3	ns	0,9	ns
Nombre d'autres déménagements ayant eu des conséquences sur l'activité professionnelle												
Pas de déménagement	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au moins un déménagement	0,6	**	1,3	ns	1,6	**	0,6	***	2,3	***	1,3	**
Lieu d'habitation												
Milieu urbain	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Milieu rural	1,6	***	1,4	*	1,2	ns	0,9	ns	0,8	ns	0,7	**
Origine												
Née à l'étranger (devenue française ou non)	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Née française	0,9	ns	0,8	ns	0,6	**	1,8	***	0,9	ns	0,7	**
Diplôme												
Niveau inférieur au CAP, BEP ou diplôme étranger de même niveau, études en cours	1,3	ns	1,1	ns	1,0	ns	0,8	*	0,6	**	1,3	**
CAP, BEP ou diplôme étranger de même niveau ou plus	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Nombre formations												
Pas de formation	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au moins une formation	0,7	ns	1,0	ns	1,3	ns	0,8	**	2,3	***	1,0	ns

	Probabilité d'appartenir à TP1		Probabilité d'appartenir à TP2		Probabilité d'appartenir à TP3		Probabilité d'appartenir à TC1		Probabilité d'appartenir à TC2		Probabilités d'appartenir à TC3	
Catégorie socioprofessionnelle –dernier emploi												
Autre (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires)	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Employés	1,0	ns	1,1	ns	1,2	ns	0,8	*	0,9	ns	1,3	*
Ouvriers	0,6	ns	1,0	ns	1,5	ns	0,7	**	0,9	ns	1,8	***
Statut -dernier emploi												
Non-salarié	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Salarié du public	0,6	*	0,5	**	0,4	***	1,7	***	1,2	ns	1,3	ns
Salarié du privé	0,7	ns	0,8	ns	0,8	ns	0,7	**	2,2	**	2,3	***
Contrat de travail - dernier emploi												
CDI, fonctionnaire, non-salarié	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Contrat à durée limitée	0,7	ns	1,2	ns	3,0	***	0,4	***	2,0	***	1,6	***
Secteur d'activité - dernier emploi												
Agriculture, industrie, construction	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Tertiaire	1,5	**	3,1	***	5,0	***	0,6	***	0,5	***	0,9	ns
Nombre d'arrêts de travail												
Pas d'arrêt	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au moins un arrêt	0,7	ns	1,4	ns	0,5	**	1,3	ns	1,7	*	0,7	*
Nombre total de problèmes de santé												
Pas de problème	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Au moins un problème de santé	1,1	ns	0,9	ns	1,5	***	0,9	*	1,0	ns	1,0	ns
Cohorte												
1935-1939	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
1940-1944	1,2	ns	0,9	ns	0,7	ns	1,3	ns	1,0	ns	0,8	ns
1945-1949	1,4	ns	1,3	ns	0,8	ns	1,3	*	0,9	ns	0,6	***
1950-1954	2,0	***	1,1	ns	0,7	ns	1,4	**	0,9	ns	0,5	***
1955-1959	2,9	***	1,3	ns	1,0	ns	1,1	ns	0,9	ns	0,4	***

Source : enquête SIP.

Lecture : « toutes choses étant égales par ailleurs », par rapport aux femmes sans enfant ou avec un seul enfant, celles ayant deux enfants ou plus ont 1,9 fois plus de chances de suivre un parcours de type TP1 par rapport à ne pas suivre ce type de parcours.

Note : le recours à une modélisation de type logit permet d'isoler l'effet spécifique des différents facteurs « toutes choses égales par ailleurs ».

*** significativité au seuil de 1 %, ** significativité au seuil de 5 %, * significativité au seuil de 10 % ; ns : non significatif au seuil de 10 % ; Réf. : modalité de référence.

Tableau 10. Probabilité d'appartenir au groupe de parcours sans emploi entre 20 et 44 ans vs. les autres groupes

	Rapports de chances	
Nombre d'enfants eus ou adoptés		
Pas d'enfant ou 1 enfant	Réf.	
2 enfants ou plus	3,0	***
Nombre de mises en couple		
Pas de mise en couple ou une mise en couple	Réf.	
Au moins deux mises en couple	0,6	*
Nombre de déménagements pour raison professionnelle		
Pas de déménagement	Réf.	
Au moins un déménagement	0,3	***
Nombre d'autres déménagements ayant eu des conséquences sur l'activité professionnelle		
Pas de déménagement	Réf.	
Au moins un déménagement	0,6	*
Lieu d'habitation		
Milieu urbain	Réf.	
Milieu rural	1,0	ns
Origine		
Née à l'étranger (devenue française ou non)	Réf.	
Née française	0,3	***
Diplôme		
Niveau inférieur au CAP, BEP ou diplôme étranger de même niveau, études en cours	2,6	***
CAP, BEP ou diplôme étranger de même niveau ou plus	Réf.	
Nombre de formations		
Pas de formation	Réf.	
Au moins une formation	0,3	***
Nombre total de problèmes de santé		
Pas de problème	Réf.	
Au moins un problème de santé	1,0	ns
Cohorte		
1935-1939	Réf.	
1940-1944	0,6	*
1945-1949	0,5	***
1950-1954	0,4	***
1955-1959	0,5	***

Source : enquête SIP.

Note : le recours à une modélisation de type logit permet d'isoler l'effet spécifique des différents facteurs « toutes choses égales par ailleurs ».

*** significativité au seuil de 1 %, ** significativité au seuil de 5 %, * significativité au seuil de 10 % ; ns : non significatif au seuil de 10 % ; Réf. : modalité de référence

Références

- Afsa Essafi C. et Buffeteau S. (2006), « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *Economie et statistique*, n° 398-399 ; http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es398-399e.pdf
- Albouy V., Djider Z. et Mainguené A. (2012), « Activité, emploi, salaires et retraites : la convergence des situations entre hommes et femmes s'opère, mais parfois bien lentement », INSEE, *Regards sur la parité* ; http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FHPARIT12c_VE2activ.pdf
- Bourreau-Dubois C., Guillot O. et Jankeliowitch-Laval E. (2001), « Le travail à temps partiel féminin et ses déterminants », *Economie et statistique*, n° 349-350 ; http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es349-350b.pdf
- Briard K. (2004), « Le clivage hommes-femmes : une approche segmentée du marché du travail », *Retraite et société*, n° 43.
- Cabannes P.-Y. (2014), « Trois décennies d'évolutions du marché du travail », *Trente ans de vie économique et sociale* – Insee Références ; http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/HISTO14_f_D5_travail.pdf
- Galtier B. (1999a), « Les temps partiels : entre emplois choisis et emplois "faute de mieux" », *Économie et statistique*, n° 321-322.
- Galtier B. (1999b), « Le temps partiel est-il une passerelle vers le temps plein ? », *Economie et statistique*, n°321-322.
- Givord P. (2005), « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *Economie et statistique*, n° 388-389 ; www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es388-389g.pdf
- Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (2014), « Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux », *Études du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes*, n°2, avril ; http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_etude_02-2014-04-egater-2.pdf
- Koubi M. (2003), « Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte », *Économie et statistique*, n° 369–370 ; www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es369g.pdf
- Marc C. (2008), « Flexicurité et réforme du marché du travail : Qualité des emplois et transitions d'activité des femmes », *Travail et emploi*, n° 113.
- Minni C. (2012), « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses*, n° 15 ; <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-015-2.pdf>
- Minni C. et Moschion J. (2010), « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 », *Dares Analyses*, n° 27 ; <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2010-027-2.pdf>
- Missègue N. (2000), « Le temps de travail des indépendants », *Insee première*, n° 695, janvier ; http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip695.pdf
- Pailhé A. et Solaz A. (2012), « Durée et conditions de retour à l'emploi des mères après une naissance », *Retraite et société*, n° 63.
- Pak M. (2013a), « Le temps partiel en 2011 : des profils et des conditions d'emploi très contrastés selon que le temps partiel est 'choisi' ou 'subi' », *Dares Analyses*, n°5, janvier ; travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-005-2.pdf

- Pak M. (2013b), « Le travail à temps partiel », DARES, *Synthèses Stat'*, n° 4, juin ; pp. 13-14 ; http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Synth_Statn4_internet.pdf
- Rapoport B. (2012), « L'évolution au fil des générations des droits à retraite acquis en début de carrière avant 30 ans, de moins en moins de droits acquis et de différences entre catégories socioprofessionnelles », *Revue française des affaires sociales*, n° 4.
- Recoules M. et Sautory O. (2013), « Cesser ou réduire son activité professionnelle en recourant au complément de libre choix d'activité (CLCA) », Dares, Document d'études, n°177, novembre.
- Rivaud S. et Ulrich V. (2007), « Le poids du temps partiel dans les trajectoires professionnelles des femmes », DARES, *Document d'étude*, n° 127 ; http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DE127_Ulrichfemmestempspartiel-2.pdf
- Tavan Ch. (2007), « Evolution des profils d'activité des femmes des générations 1925 à 1964 », INSEE, Document de travail, n° 01/MK3-G210, *Note pour la séance du COR du 28 février 2007* ; <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-746.pdf>
- Ulrich V. et Zilberman S. (2007a), « De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années », DARES, *Premières synthèses*, n° 39.3 ; <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2007.09-39.3.pdf>
- Ulrich V. et Zilberman S. (2007b), « Six figures de l'emploi à temps partiel », DARES, *Premières Synthèses*, n° 39.4 ; <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2007.09-39.4.pdf>

Annexe 1. Statistiques descriptives des parcours professionnels des générations 1935 à 1984, observés jusqu'en 2001/2005

L'enquête SIP permet de retracer les parcours professionnels de façon continue, sans information manquante, jusqu'en 2005. Les parcours de la cohorte 1935-1939, par exemple, composée des générations 1935 à 1939, peuvent donc être tous observés jusqu'à 66 ans, soit jusqu'en 2001 pour la génération 1935 et 2005 pour la génération 1939.

Les tableaux ci-après présentent quelques statistiques descriptives des parcours pour les cohortes 1935-39 à 1980-84. Les statistiques sont pondérées pour être représentatives de la population en 2010. « q1 », « méd » et « q3 » désignent respectivement les 1^{er}, 2^e et 3^e quartiles, c'est-à-dire les valeurs en dessous desquelles se situent, respectivement 25 %, 50 % et 75 % des effectifs considérés ; « n » indique le nombre de personnes dans l'enquête SIP sur lesquelles porte le chiffre.

Cohorte 1935-39 <i>parcours observés entre 20 et 66 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	<i>n</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>	<i>n</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>	<i>n</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>
Nb années en emploi	822	31,0	28,0	36,0	40,0	440	26,0	12,0	31,0	38,0	382	36,7	35,0	37,0	40,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	822	66%	60%	77%	85%	440	55%	26%	66%	81%	382	78%	74%	79%	85%
Nb années à temps partiel	822	2,0				440	3,2				382	0,7			
Nb années à temps complet	822	29,0	22,0	35,0	39,0	440	22,8	6,0	26,0	37,0	382	36,1	35,0	37,0	40,0
Part du temps partiel dans l'emploi	782	8%				400	14%				382	2%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	822	4%				440	7%				382	1%			
Nb années au chômage	822	0,6				440	0,5				382	0,6			
Part du chômage dans la trajectoire	822	1%				440	1%				382	1%			
Nb années en inactivité	822	15,4	7,0	11,0	18,0	440	20,5	8,0	15,0	34,0	382	9,7	7,0	9,0	12,0
Part de l'inactivité dans la trajectoire	822	33%	15%	23%	38%	440	44%	17%	32%	72%	382	21%	15%	19%	26%
Nb épisodes d'emplois longs	822	1,5	1,0	1,0	2,0	440	1,3	1,0	1,0	2,0	382	1,6	1,0	1,0	2,0
Nb épisodes d'emplois courts	822	0,5		1,0		440	0,6		1,0		382	0,5			1,0

Cohorte 1940-44 <i>parcours observés entre 20 et 61 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	<i>n</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>	<i>n</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>	<i>n</i>	<i>moy</i>	<i>q1</i>	<i>méd</i>	<i>q3</i>
Nb années en emploi	856	31,5	29,0	36,0	39,0	451	26,7	18,0	32,0	37,0	405	37,1	35,0	38,0	40,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	856	75%	69%	86%	93%	451	64%	43%	76%	88%	405	88%	83%	90%	95%
Nb années à temps partiel	856	1,9				451	3,3				405	0,4			
Nb années à temps complet	856	29,6	24,0	35,0	39,0	451	23,4	7,0	29,0	36,0	405	36,7	35,0	38,0	40,0
Part du temps partiel dans l'emploi	827	8%				422	15%				405	1%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	856	5%				451	8%				405	1%			
Nb années au chômage	856	0,8				451	0,9				405	0,7			
Part du chômage dans la trajectoire	856	2%				451	2%				405	2%			
Nb années en inactivité	856	9,6	2,0	5,0	11,0	451	14,4	4,0	9,0	22,0	405	4,2	2,0	3,0	6,0
Part de l'inactivité dans la trajectoire	856	23%	5%	12%	26%	451	34%	10%	21%	52%	405	10%	5%	7%	14%
Nb épisodes d'emplois longs	856	1,5	1,0	1,0	2,0	451	1,4	1,0	1,0	2,0	405	1,7	1,0	1,0	2,0
Nb épisodes d'emplois courts	856	0,6		1,0		451	0,6		1,0		405	0,7			1,0

.../...

Cohorte 1945-49 <i>parcours observés entre 20 et 56 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	1334	30,5	29,0	34,0	37,0	678	26,7	20,0	32,0	36,0	656	34,1	33,0	35,0	37,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	1334	82%	78%	92%	100%	678	72%	54%	86%	97%	656	92%	89%	95%	100%
Nb années à temps partiel	1334	1,9				678	3,6			1,0	656	0,4			
Nb années à temps complet	1334	28,5	25,0	34,0	37,0	678	23,1	12,0	27,0	35,0	656	33,7	33,0	35,0	37,0
Part du temps partiel dans l'emploi	1303	8%				650	15%			10%	653	1%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	1334	5%				678	10%			3%	656	1%			
Nb années au chômage	1334	0,8				678	0,9				656	0,7			
Part du chômage dans la trajectoire	1334	2%				678	0,0				656	0,0			
Nb années en inactivité	1334	5,7	2,0	6,0		678	9,3		4,0	15,0	656	2,2		1,0	3,0
Part de l'inactivité dans la trajectoire	1334	15%	5%	16%		678	0,3		0,1	0,4	656	0,1		0,0	0,1
Nb épisodes d'emplois longs	1334	1,5	1,0	1,0	2,0	678	1,4	1,0	1,0	2,0	656	1,7	1,0	1,0	2,0
Nb épisodes d'emplois courts	1334	0,7		1,0		678	0,7			1,0	656	0,6			1,0

Cohorte 1950-54 <i>parcours observés entre 20 et 51 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	1419	26,1	25,0	30,0	32,0	771	22,8	16,0	28,0	32,0	648	29,9	29,0	32,0	32,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	1419	82%	78%	94%	100%	771	0,7	0,5	0,9	1,0	648	0,9	0,9	1,0	1,0
Nb années à temps partiel	1419	2,1				771	3,5			2,0	648	0,4			
Nb années à temps complet	1419	24,1	20,0	30,0	32,0	771	19,3	6,0	24,0	31,0	648	29,5	29,0	31,0	32,0
Part du temps partiel dans l'emploi	1383	10%				737	0,2			0,2	646	0,0			
Part du temps partiel dans la trajectoire	1419	6%				771	0,1			0,1	648	0,0			
Nb années au chômage	1419	0,7				771	0,8				648	0,6			
Part du chômage dans la trajectoire	1419	2%				771	0,0				648	0,0			
Nb années en inactivité	1419	5,1	1,0	5,0		771	8,3		3,0	14,0	648	1,4			2,0
Part de l'inactivité dans la trajectoire	1419	16%	3%	16%		771	0,3		0,1	0,4	648	0,0			0,1
Nb épisodes d'emplois longs	1419	1,4	1,0	1,0	2,0	771	1,3	1,0	1,0	2,0	648	1,5	1,0	1,0	2,0
Nb épisodes d'emplois courts	1419	0,7		1,0	1,0	771	0,7		1,0	1,0	648	0,7		1,0	1,0

Cohorte 1955-59 <i>parcours observés entre 20 et 46 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	1334	22,1	21,0	25,0	27,0	742	19,7	15,0	23,0	27,0	592	24,8	24,0	26,0	27,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	1334	82%	78%	93%	100%	742	0,7	0,6	0,9	1,0	592	0,9	0,9	1,0	1,0
Nb années à temps partiel	1334	2,1				742	3,4			3,0	592	0,6			
Nb années à temps complet	1334	20,1	16,0	25,0	27,0	742	16,3	6,0	20,0	27,0	592	24,1	24,0	26,0	27,0
Part du temps partiel dans l'emploi	1296	12%				708	0,2			0,3	588	0,0			
Part du temps partiel dans la trajectoire	1334	8%				742	0,1			0,1	592	0,0			
Nb années au chômage	1334	0,8				742	0,8				592	0,7			
Part du chômage dans la trajectoire	1334	3%				742	0,0				592	0,0			
Nb années en inactivité	1334	4,1	1,0	5,0		742	6,4		2,0	11,0	592	1,5			2,0
Part de l'inactivité dans la trajectoire	1334	15%	4%	19%		742	0,2		0,1	0,4	592	0,1			0,1
Nb épisodes d'emplois longs	1334	1,4	1,0	1,0	2,0	742	1,3	1,0	1,0	2,0	592	1,5	1,0	1,0	2,0
Nb épisodes d'emplois courts	1334	0,7		1,0	1,0	742	0,7		1,0	1,0	592	0,7		1,0	1,0

Cohorte 1960-64 <i>parcours observés entre 20 et 41 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	1245	17,9	16,0	20,0	22,0	710	16,1	13,0	19,0	22,0	535	19,9	19,0	22,0	22,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	1245	81%	73%	91%	100%	710	73%	59%	86%	100%	535	90%	86%	100%	100%
Nb années à temps partiel	1245	1,8				710	3,0			4,0	535	0,6			
Nb années à temps complet	1245	16,1	13,0	19,0	22,0	710	13,0	5,0	16,0	21,0	535	19,3	18,0	21,0	22,0
Part du temps partiel dans l'emploi	1208	12%				678	22%			33%	530	3%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	1245	8%				710	14%			18%	535	3%			
Nb années au chômage	1245	0,8				710	1,0			1,0	535	0,6			
Part du chômage dans la trajectoire	1245	4%				710	5%			5%	535	3%			
Nb années en inactivité	1245	3,1	1,0	4,0		710	4,7		2,0	7,0	535	1,4			2,0
Part de l'inactivité dans la trajectoire	1245	14%	5%	18%		710	21%		9%	32%	535	7%			9%
Nb épisodes d'emplois longs	1245	1,3	1,0	1,0	2,0	710	1,1	1,0	1,0	2,0	535	1,4	1,0	1,0	2,0
Nb épisodes d'emplois courts	1245	0,8		1,0	1,0	710	0,8		1,0	1,0	535	0,8		1,0	1,0

.../...

Cohorte 1965-69 <i>parcours observés entre 20 et 36 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	1183	13,8	13,0	15,0	17,0	627	12,8	11,0	14,0	17,0	556	14,7	13,0	16,0	17,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	1183	81%	76%	88%	100%	627	75%	65%	82%	100%	556	86%	76%	94%	100%
Nb années à temps partiel	1183	1,4				627	2,4			2,0	556	0,5			
Nb années à temps complet	1183	12,4	10,0	14,0	17,0	627	10,3	5,0	13,0	16,0	556	14,2	13,0	15,0	17,0
Part du temps partiel dans l'emploi	1159	12%				609	21%			23%	550	4%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	1183	8%				627	14%			12%	556	3%			
Nb années au chômage	1183	0,7				627	0,9			1,0	556	0,5			
Part du chômage dans la trajectoire	1183	4%				627	5%			6%	556	3%			
Nb années en inactivité	1183	2,5	1,0	4,0		627	3,2	2,0	4,0		556	1,8	1,0	3,0	
Part de l'inactivité dans la trajectoire	1183	14%	6%	24%		627	19%	12%	24%		556	10%	6%	18%	
Nb épisodes d'emplois longs	1183	1,1	1,0	1,0	1,0	627	0,9	1,0	1,0	1,0	556	1,2	1,0	1,0	1,0
Nb épisodes d'emplois courts	1183	0,8	1,0	1,0		627	0,8	1,0	1,0		556	0,8	1,0	1,0	

Cohorte 1970-74 <i>parcours observés entre 20 et 31 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	989	8,6	7,0	9,0	12,0	568	8,1	6,0	9,0	11,0	421	9,2	7,0	10,0	12,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	989	72%	58%	75%	100%	568	68%	50%	75%	92%	421	77%	58%	83%	100%
Nb années à temps partiel	989	1,1				568	1,7			2,0	421	0,5			
Nb années à temps complet	989	7,5	5,0	9,0	11,0	568	6,4	2,0	8,0	10,0	421	8,7	7,0	9,0	12,0
Part du temps partiel dans l'emploi	948	15%				534	24%			40%	414	7%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	989	9%				568	14%			17%	421	4%			
Nb années au chômage	989	0,7				568	0,9			1,0	421	0,5			
Part du chômage dans la trajectoire	989	6%				568	7%			8%	421	4%			
Nb années en inactivité	989	2,5	2,0	4,0		568	2,8	2,0	4,0		421	2,2	1,0	4,0	
Part de l'inactivité dans la trajectoire	989	21%	17%	33%		568	24%	17%	33%		421	18%	8%	33%	
Nb épisodes d'emplois longs	989	0,8	1,0	1,0	1,0	568	0,8	1,0	1,0	1,0	421	0,9	1,0	1,0	1,0
Nb épisodes d'emplois courts	989	0,8	1,0	1,0		568	0,8	1,0	1,0		421	0,7	1,0	1,0	

Cohorte 1975-79 <i>parcours observés entre 20 et 26 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	700	4,5	3,0	5,0	7,0	397	4,1	2,0	4,0	6,0	303	4,9	4,0	5,0	7,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	700	65%	43%	71%	100%	397	59%	29%	57%	86%	303	70%	57%	71%	100%
Nb années à temps partiel	700	0,5				397	0,8				303	0,2			
Nb années à temps complet	700	4,0	2,0	4,0	6,0	397	3,4		4,0	6,0	303	4,7	3,0	5,0	7,0
Part du temps partiel dans l'emploi	642	12%				352	20%				290	4%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	700	7%				397	11%				303	3%			
Nb années au chômage	700	0,3				397	0,4				303	0,3			
Part du chômage dans la trajectoire	700	5%				397	6%				303	4%			
Nb années en inactivité	700	2,1	2,0	4,0		397	2,4	2,0	4,0		303	1,8	1,0	3,0	
Part de l'inactivité dans la trajectoire	700	30%	29%	57%		397	35%	29%	57%		303	26%	14%	43%	
Nb épisodes d'emplois longs	700	0,5		1,0		397	0,4		1,0		303	0,5		1,0	
Nb épisodes d'emplois courts	700	0,7	1,0	1,0		397	0,7	1,0	1,0		303	0,7	1,0	1,0	

Cohorte 1980-84 <i>parcours observés entre 20 et 21 ans</i>	Global					Femmes					Hommes				
	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3	n	moy	q1	méd	q3
Nb années en emploi	604	0,9		1,0	2,0	340	0,8			2,0	264	1,0		1,0	2,0
Part de l'emploi dans la trajectoire	604	45%		50%	100%	340	42%			100%	264	49%		50%	100%
Nb années à temps partiel	604	0,2				340	0,2				264	0,1			
Nb années à temps complet	604	0,7			2,0	340	0,6			1,0	264	0,9		1,0	2,0
Part du temps partiel dans l'emploi	604	10%				340	14%				264	5%			
Part du temps partiel dans la trajectoire	604	8%				340	12%				264	5%			
Nb années au chômage	604	0,1				340	0,0				264	0,1			
Part du chômage dans la trajectoire	604	3%				340	2%				264	4%			
Nb années en inactivité	604	1,0	1,0	2,0		340	1,0	1,0	2,0		264	0,9	1,0	2,0	
Part de l'inactivité dans la trajectoire	604	48%	50%	100%		340	51%	50%	100%		264	45%	50%	100%	
Nb épisodes d'emplois longs	604	0,1				340	0,1				264	0,1			
Nb épisodes d'emplois courts	604	0,4		1,0		340	0,4		1,0		264	0,4		1,0	

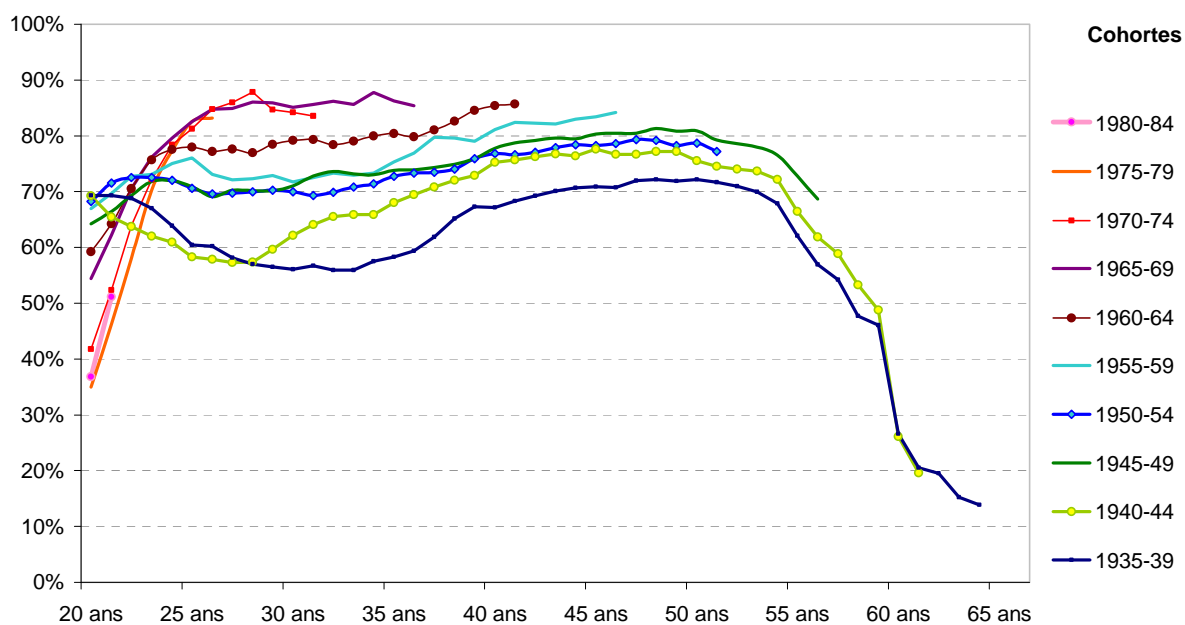
Source : enquête SIP.

Note : statistiques non pondérées. « moy », « q1 », « méd », « q3 » désignent respectivement la moyenne, le 1^{er} quartile, la médiane et le 3^e quartile ; « n » correspond à l'effectif analysé dans l'enquête. Les cellules vides correspondent à des valeurs nulles.

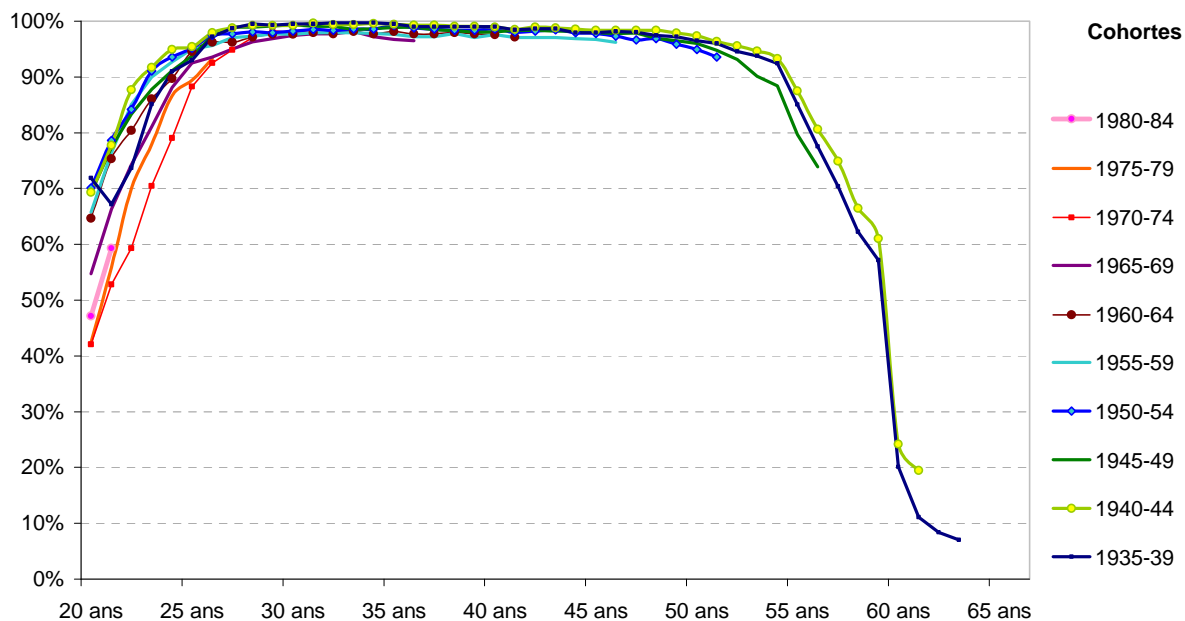
Annexe 2. Taux d'activité et taux d'emploi des femmes et des hommes nés entre 1935 et 1984

Graphique 5. Taux d'activité selon l'âge et la cohorte de naissance

Femmes



Hommes



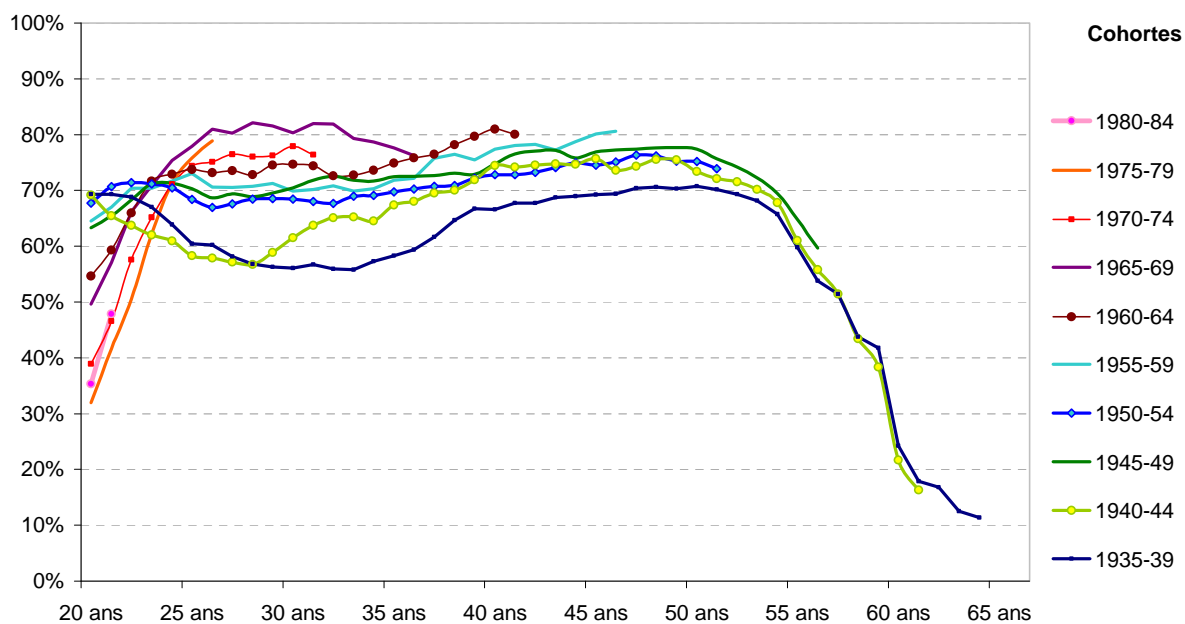
Source : enquête SIP.

Note de lecture : à 30 ans, 56 % des femmes nées entre 1935 et 1939 étaient active, en emploi ou au chômage.

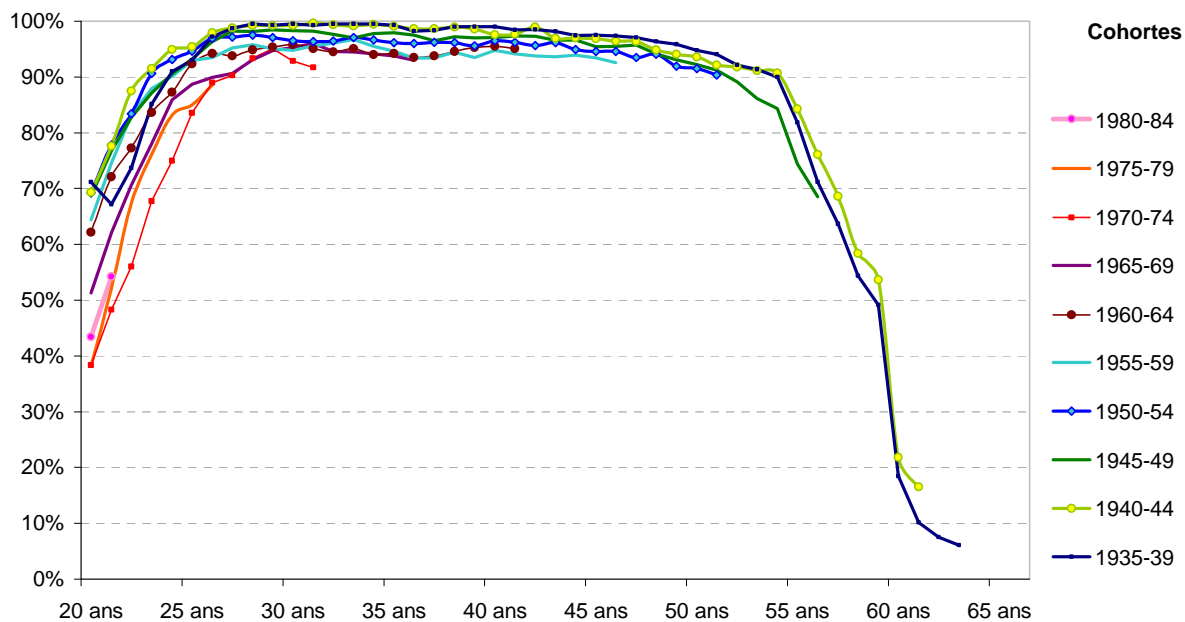
Remarque : les valeurs aux âges élevés ne sont pas présentées en raison de la faiblesse des effectifs en emploi.

Graphique 6. Taux d'emploi selon l'âge et la cohorte de naissance

Femmes



Hommes



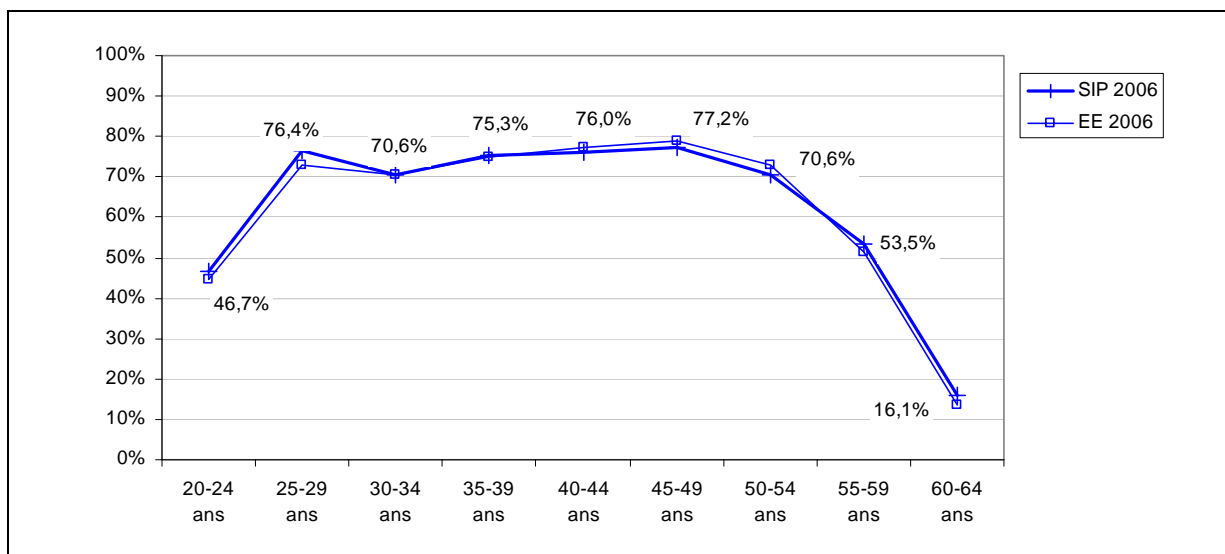
Source : enquête SIP.

Note de lecture : à 30 ans, 56 % des femmes nées entre 1935 et 1939 occupaient un emploi.

Remarque : les valeurs aux âges élevés ne sont pas présentées en raison de la faiblesse des effectifs en emploi.

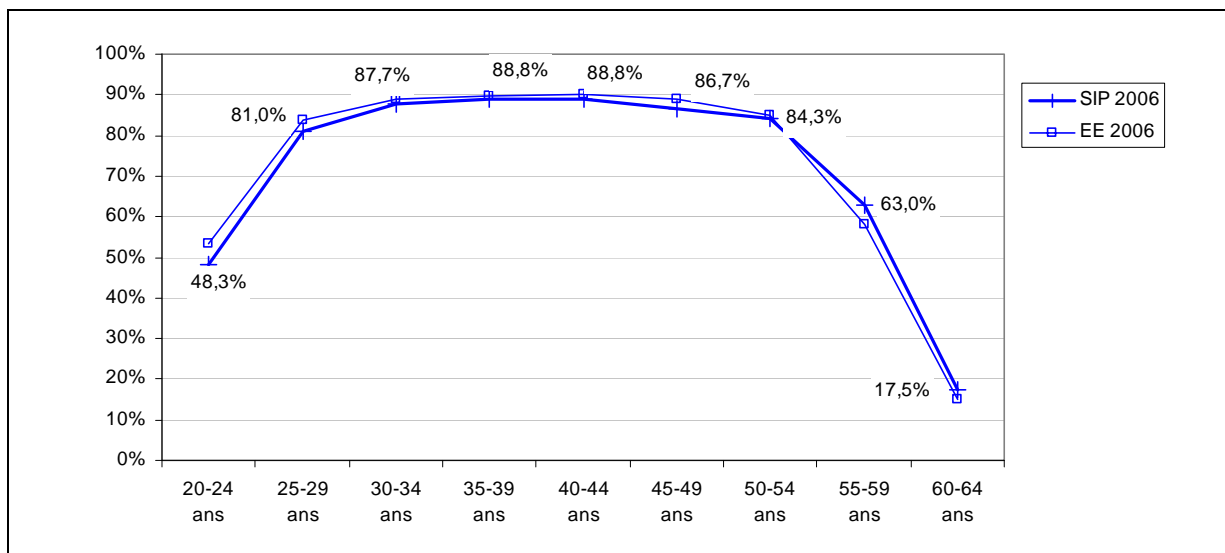
Graphique 7. Comparaison entre les taux d'emploi* calculés avec l'enquête SIP et ceux de l'enquête Emploi pour l'année 2006, par tranches d'âge quinquennales

Femmes



Femmes en 2006	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans
Enquête SIP	46,7%	76,4%	70,6%	75,3%	76,0%	77,2%	70,6%	53,5%	16,1%
Enquête Emploi	44,6%	72,8%	70,6%	75,0%	77,3%	79,0%	73,1%	51,5%	13,6%

Hommes

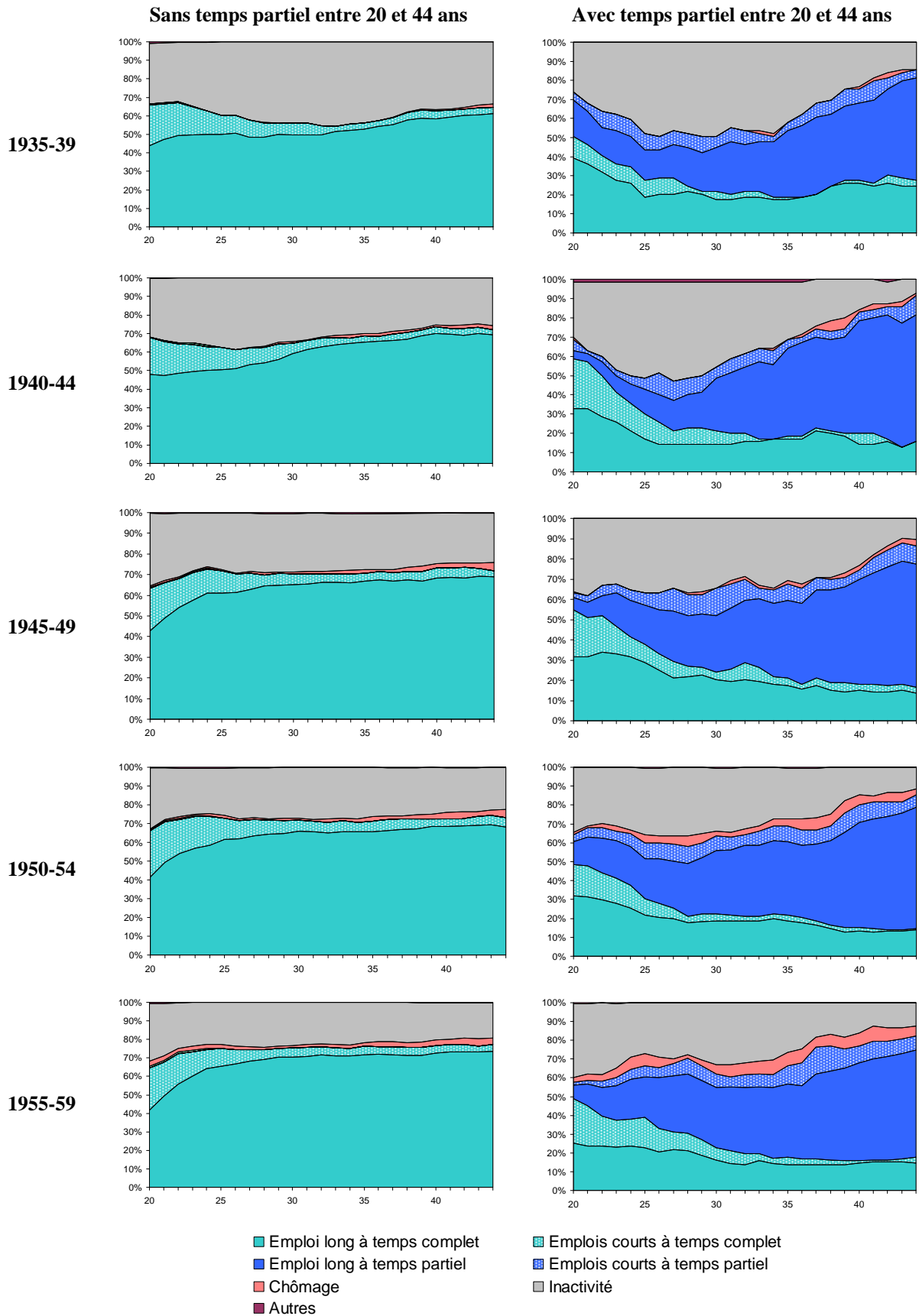


Hommes en 2006	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans
Enquête SIP	48,3%	81,0%	87,7%	88,8%	88,8%	86,7%	84,3%	63,0%	17,5%
Enquête Emploi	53,5%	83,6%	88,9%	89,6%	90,2%	88,9%	85,1%	58,0%	15,1%

* Les taux calculés sur l'enquête SIP correspondent aux emplois longs et aux emplois courts principalement en emploi (voir encadré 1).

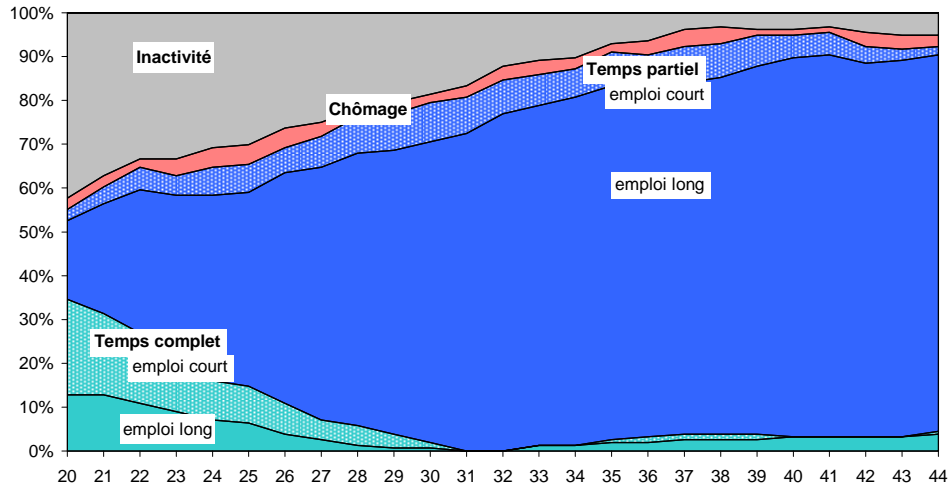
Ceux issus de l'enquête Emploi correspondent au taux d'emploi au sens du BIT (source : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/irweb/martra12/dd/excel/martra12_t207b.xls)

Annexe 3. Chronogrammes des parcours professionnels de 20 à 44 ans des femmes nées entre 1935 et 1959, selon qu'elles ont exercé un emploi à temps partiel ou non

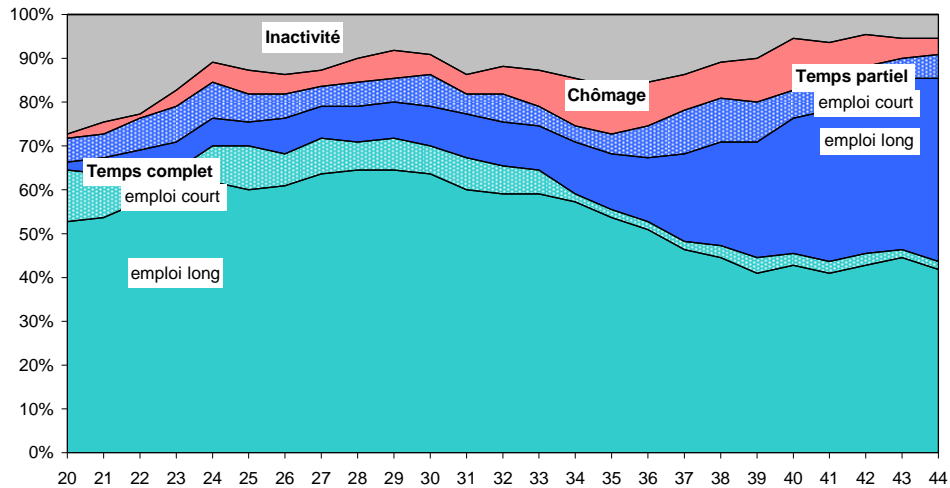


Annexe 4. Chronogrammes des femmes nées entre 1950 et 1959 ayant connu du temps partiel entre 20 et 44 ans – fréquence des états rencontrés, selon l'âge

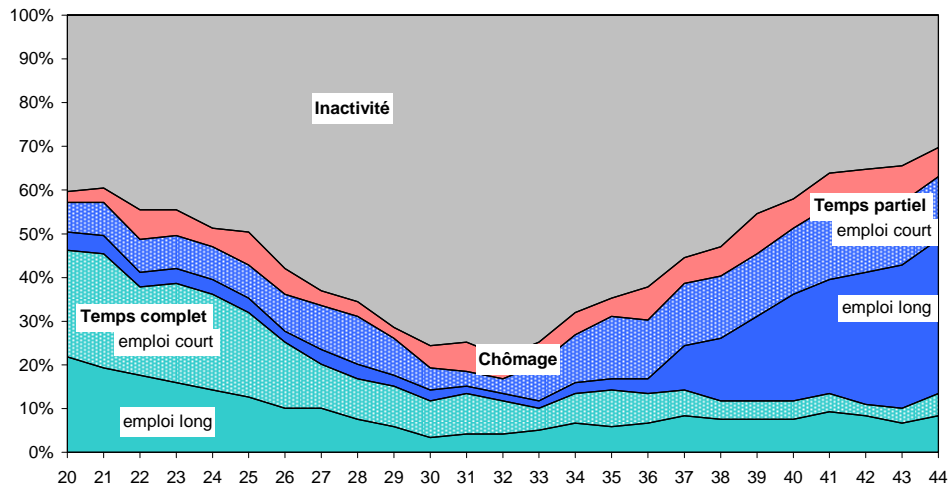
Groupe TP1 : emplois à temps partiel longs prépondérants



Groupe TP2 : emplois longs majoritaires, à temps partiel essentiellement après 35 ans



Groupe TP3 : inactivité prépondérante et temps partiel essentiellement après 35 ans



* L'inactivité inclut les études, le service militaire, la préretraite-retraite, les périodes à l'étranger et, sur ce graphique, la catégorie – marginale – des emplois « courts – autres ».